

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

29° : ALGER

28° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 24 Octobre 2013 - 19 Dhou al-Hijja 1434 - N° 409 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-USA

John Kerry
en Algérie début
novembre



Page 6

ALGÉRIE - ITALIE - CORÉE DU SUD
Daewoo réalisera
pour Sonatrach et ENI
des installations
pétrolières pour
52 mds de DA

Page 5

Le ministère
des Affaires
religieuses appelle
les citoyens
à accomplir samedi
Salat
El Istisqa'

Page 3

LE PREMIER MINISTRE AFFIRME DEPUIS SIDI BEL-ABBÈS Le bilan des réalisations accomplies depuis 1999 **«très positif»**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, mercredi à Sidi Bel-Abbès, que les réalisations accomplies depuis 1999 «constituent un bilan très positif et traduisent une forte dynamique» enclenchée en Algérie. Un bilan sur ces réalisations «très positives marquées par des résultats palpables dans tous les secteurs sera présenté en 2014, année de la prochaine élection présidentielle», a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. «Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika s'était engagé devant le peuple algérien à réaliser trois principaux objectifs : instaurer la sécurité, repositionner l'Algérie à la place qui lui sied parmi les nations et reconstruire les infrastructures détruites par tant d'années de terrorisme», a souligné M. Sellal précisant que «tous ces objectifs ont été globalement atteints».



Sellal

appelle à un renforcement
de la lutte contre
la bureaucratie,
le «mal du pays»

Page 3

DOUANES **500 véhicules**
tout-terrain pour
renforcer la surveillance
des frontières

Page 5

SCIENCE et **VIE**
Le cannabis
aggraverait les
maladies mentales
Un risque
accru d'AVC
chez les fumeurs

Pages 12-13

FORUM

Le P^r Guerinik Mohamed,
chef de service des
urgences au CHU
Mustapha Pacha, invité hier
au forum de DK News
URGENCES :
700 000
consultations
par jour !

Pages 6-7

FOOTBALL

CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 (9^e J)

Choc palpitant
à Sétif, le MCA
veut s'offrir
le *Clasico*
face à la JSK

Page 22

ACCIDENTS
DE LA ROUTE

95 morts et 1 200
blessés en une
semaine

95 personnes sont mortes et 1 205 autres ont été blessées dans 595 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 15 au 21 octobre courant, selon un bilan du commandement de la Gendarmerie nationale publié hier.



Régions Nord :

29° à Alger

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera belle, localement peu agitée vers le littoral Est.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables 20/40 km/h avec soulèvements de sable.

Algiers	max	29°	min	19°
Oran	max	31°	min	16°
Annaba	max	29°	min	18°
Béjaïa	max	31°	min	20°
Tamanrasset	max	28°	min	12°

**SAMEDI
26 OCTOBRE
À BLIDA
Rencontre
régionale du
parti du FLN**



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Amar Saïdani, présidera samedi 26 octobre à 9h, à la salle omnisports Mustapha-Tchaker de Blida, les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti du Centre.

**SÉMINAIRE DE
L'ENTREPRENEURIAT
FÉMININ**
**500 participantes
au rendez-vous d'El
Bahia**

«L'entrepreneuriat féminin et le développement local» sera le thème d'un séminaire d'information, de sensibilisation et de formation qui sera organisé le 31 octobre prochain au Centre des conventions d'Oran «Mohamed Ben Ahmed», a-t-on appris hier auprès de l'Association algérienne des managers et entrepreneurs (AME), organisatrice de l'événement.

Cette rencontre regroupera près de 500 participantes des quatre coins du pays en plus d'invités de l'étranger pour débattre des actions à mener pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la région et en Algérie, a indiqué à l'APS la vice-présidente de l'association, Mme Ouahiba Kazi-Tani.

Cet événement servira d'espace de réflexion et d'échanges, à travers des communications et des débats qui seront animés par des professionnels autour de thèmes clés de cette problématique.

BOUIRA
**70 éducateurs sportifs en
stage de formation**

Plus de soixante-dix (70) éducateurs sportifs exerçant à temps partiel sont actuellement en stage de formation au complexe sportif Rabah-Bitat de Bouira, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale de la jeunesse et de sport (DJS).

«Il y a au total 73 éducateurs sportifs exerçant à temps partiel qui ont entamé depuis trois jours une formation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours», a précisé M. Djeraffia Nassim, responsable au sein de la DJS, ajoutant que ce stage est initié par la DJS de Bouira en collaboration avec l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologies des sports Abdallah Fadel d'Aïn Benian (Algérie).

Régions Nord :

29° à Alger

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera belle, localement peu agitée vers le littoral Est.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables 20/40 km/h avec soulèvements de sable.

Algiers	max	29°	min	19°
Oran	max	31°	min	16°
Annaba	max	29°	min	18°
Béjaïa	max	31°	min	20°
Tamanrasset	max	28°	min	12°

Le ministre des Ressources en eau samedi à Djelfa

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, effectuera samedi 26 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.

Le ministre inspectera lors de sa visite plusieurs chantiers dont le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Djelfa et le projet de dédoublement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Djelfa à partir du champ de l'oued Sedr.



No comment

LES SERVICES DES URGENCES SUBMERGÉS PAR DES MALADES AGRESSIFS



SAMEDI À SÉTİF Salon maghrébo- européen de l'inventeur

La wilaya de Sétif abritera, samedi prochain, le 1^{er} salon Maghrébo-européen de l'inventeur (SMED), à l'initiative du Club scientifique de la wilaya de Sétif, en coordination avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique. Le président du Club scientifique, Mustapha Rahmouni, a expliqué au cours d'une conférence de presse qu'il s'agit de la première manifestation du genre en Algérie, initiée pour encourager l'innovation dans le Maghreb arabe et en Algérie.

CONSTANTINE
**40.000
dons de sang
enregistrés
en 2012**



Plus de 40.000 dons de sang ont été enregistrés en 2012 à Constantine, a indiqué hier la directrice du Centre de transfusion sanguine de la wilaya, le D^r Lynda Boubguira. S'exprimant au cours des 1^{es} journées de transfusion sanguine de Constantine, organisées par la Direction de la Santé et de la population, en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Direction générale de l'établissement hospitalier de Didiouche-Mourad, le D^r Boubguira a indiqué que 84% de ces dons ont été effectués grâce au recours à la collecte mobile, précisant à ce propos qu'aucune goutte de ce liquide vital n'a été recueillie auprès des donneurs familiaux «pour des raisons de sécurité transfusionnelle».

JIJEL Colloque international «Tourisme, services et développement en Méditerranée»

Un premier colloque international organisé autour du thème «Tourisme, services et développement en Méditerranée, quelle stratégie pour un développement durable» se tient depuis mardi après-midi à l'université de Jijel. La rencontre de deux jours réunit des experts de différentes universités des deux rives de la Méditerranée pour «croiser les regards sur un échange de démarches, d'approches et d'expériences autour de cette problématique d'actualité», selon les organisateurs.

ÉDUCATION

Le membre du Cnapest Laïdi Mohamed réintégré dans son poste

Le membre du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) de Bouira, Laïdi Mohamed, a été réintégré dans son poste de travail, a déclaré le chargé de la communication du syndicat, Messaoud Boudiba. La décision de réintégration du syndicaliste était prête au niveau du ministère de l'Éducation depuis lundi 21 octobre et a été adressée au directeur de l'éducation de la wilaya de Bouira, a précisé M. Boudiba, indiquant que son intégration était prévue hier. Laïdi Mohamed, syndicaliste et professeur de langue anglaise a été licencié le 9 octobre dernier.

SELLAL L'A ANNONCÉ HIER

M. Sellal appelle à un renforcement de la lutte contre la bureaucratie, le «mal du pays»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier lors d'une visite de travail et d'inspection à Sidi Bel-Abbès, à un renforcement de la lutte contre la bureaucratie qu'il a qualifiée de «mal du pays». Au cours de sa visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre a souligné la nécessité de «mener une rude bataille pour combattre la bureaucratie qui constitue le mal du pays».

M. Sellal a, par ailleurs, affirmé lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, que l'Algérie avait enregistré des réalisations «très positives depuis 1999», traduisant une «réelle dynamique». Placée sous le thème «La réforme du service public», la visite du Premier ministre à Sidi Bel-Abbès lui a permis de vérifier l'état d'avancement de plusieurs projets socio-économiques en cours de réalisation dans cette wilaya figurant parmi les plus importantes de l'Ouest du pays.

Il a également procédé à l'inauguration d'autres projets fraîchement achevés.

M. Sellal a choisi d'entamer sa visite par l'inspection d'un barrage écrêteur de protec-



tion contre les crues de l'oued Mekerra (situé dans la commune de Tabia) en raison de l'importance de cette infrastructure dans la protection des agglomérations de Sidi Bel-Abbès, Sidi Khaled et Bou-khanifis des inondations.

Il a, à cette occasion, préconisé la création de périmètres pour protéger les terres avoisinant cet ouvrage. Il a également suivi une présentation sur le système d'alerte contre les inondations dont a bénéficié la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Le Premier ministre s'est ensuite rendu à la commune d'Amarna pour inspecter le projet du Centre de recherche et de développement de petites entreprises qui permettra, à terme, de réduire la facture

des importations et de répondre aux besoins nationaux et locaux en la matière.

Il a inspecté également le nouveau pôle urbain à la périphérie sud du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Situé à proximité de l'autoroute est-ouest et la voie ferrée et occupant une superficie de 38,8 hectares, le pôle doit accueillir 20.000 habitants et différents équipements. M. Sellal s'est enquis au niveau de ce pôle, du chantier de réalisation de 1.500 logements locatifs-vente de type F3 et F4 dont les travaux ont été lancés la mi-août dernier. S'agissant du secteur de l'enseignement supérieur, le Premier ministre a procédé à l'inauguration d'une cité universitaire de

2.000 lits, nécessitant une enveloppe de plus de 985 millions DA. Il a, d'autre part, inspecté le chantier d'un «Centre des jeunes talents de football», situé à la sortie du chef-lieu de wilaya, dont les travaux ont été confiés à neuf (9) entreprises pour un coût de 798 millions de dinars.

Le projet, qui devrait être livré en décembre prochain, comprend un stade de football doté d'une pelouse en gazon artificiel, un autre couvert de gazon naturel, d'une salle omnisports en plus d'infrastructures pédagogiques, d'hébergement et autres.

Concernant le secteur de la santé, le Premier ministre a saisi l'occasion de sa visite pour donner le coup d'envoi de la mise en service d'un établissement public hospitalier (EPH) à Sidi Djillali, ayant d'inspector les différents services de cet hôpital. Cet EPH, dont la réalisation a coûté au trésor de l'Etat 1.118 milliard DA, dispose d'une capacité d'accueil de 120 lits, selon les explications fournies par les responsables du secteur de la Santé. Pour ce qui est du secteur des transports, M. Sellal a inspecté le chantier de réalisation d'un tramway au niveau du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. La ligne du futur tramway, dont les travaux ont été lancés en août dernier, est longue de 17,8 km. C'est une entreprise turque «Yapi Merkezi» qui a été chargée de la réalisation du projet pour un coût de 32.358 milliards de dinars.

FORUM ÉCONOMIQUE DU DIALOGUE 5+5

M. Lamamra s'entretient avec ses homologues des pays du forum

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Barcelone (Espagne), en marge du Forum économique du dialogue 5+5, avec ses homologues et des personnalités ayant participé aux travaux.

M. Lamamra a rencontré ses homologues libyen, mauritanien, tunisien et maltais ainsi que le chef de la délégation italienne.

Il a eu également un entretien avec le ministre français des Affaires étrangères et européennes, Laurent Fabius, qui a porté essentiellement sur «les pro-

chaines échéances dans le cadre de l'impulsion donnée au partenariat algéro-français par les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande».

Le ministre a eu, ensuite, une prise de contact avec le nouveau ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Salah Eddine Mezouar. M. Lamamra a eu, en outre, un entretien avec son homologue espagnol, Jose Garcia Magallo, au cours duquel ils ont abordé «les dossiers de coopération bilatérale et les échéances à venir entre l'Algérie et l'Espagne». Les deux respon-

sables se sont félicités, à cette occasion, du lancement de l'initiative commune algéro-espagnole sur l'eau et des perspectives qu'elle ouvre dans le champ de la coopération régionale.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie qui a conduit la délégation algérienne à ce forum, s'est également entretenu avec le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, Fathallah Sijilmassi, et le secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, Habib Benyahia.

John Kerry en Algérie début novembre

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry effectuera début novembre une visite en Algérie, a annoncé hier à Sidi Bel-Abbès le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«La semaine prochaine ou début novembre, le secrétaire d'Etat américain effectuera une visite en Algérie pour avoir notre avis (sur les questions internationales, ndlr).

L'Algérie est demandée avec force sur la scène internatio-

nale», a déclaré M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue une visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Cette visite est inscrite au titre du suivi de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

FÊTE NATIONALE DE LA ZAMBIE

Le Président Bouteeflika félicite son homologue zambien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République de Zambie, Michael Chilufya Sata, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à la consolidation des relations entre les deux pays. «Au moment où la République de Zambie célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple zambien frère», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je tiens, en cette heureuse occasion, à vous réitérer ma disponibilité à ouvrir, de concert avec vous, à la consolidation des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui lient nos deux pays», souligne le président de la République.

Le chef de l'Etat s'est félicité également de la tradition de «concertation bilatérale sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun et au service des objectifs de paix, de stabilité et de développement dans notre continent».

ALGÉRIE - RUSSIE

Gaïd Salah dépose une gerbe de fleurs sur le tombeau du soldat inconnu à Moscou

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a déposé hier, au deuxième jour de sa visite officielle en Fédération de Russie, une gerbe de fleurs sur le tombeau du soldat inconnu au parc Alexandre de Moscou, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Gaïd Salah s'est par la suite entretenu avec le général d'Armée, Guerassimov Valery Vassiliévich, chef d'état-major général des forces armées russes. Premier vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie. D'autres part, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a tenu une rencontre avec le chef du service fédéral pour la coopération militaire et technique russe, Alexandre Vassiliévich.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des relations de coopération militaire et technique établies entre les deux pays et l'examen des voies et moyens de leur consolidation, a-t-on rappelé de même source.

PRIÈRE DE L'ISTISQÂA

Le ministère des Affaires religieuses appelle l'ensemble des citoyens à accomplir samedi prochain Salat El Istisqâa

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle les imams et l'ensemble des citoyens à accomplir Salat El Istisqâa (prière invoquant Dieu pour faire tomber la pluie) samedi prochain à travers toutes les wilayas qui n'ont pas enregistré jusqu'à là des précipitations, a indiqué hier un communiqué.

«A Alger Salat El Istisqâa sera accomplie à 11h. Les autres wilayas doivent fixer l'heure de cette prière le samedi 26 octobre courant», a ajouté le communiqué. «Les wilayas qui ont enregistré des précipitations ne sont pas concernées par cette prière», a précisé le communiqué. Une partie du sermon du vendredi 25 octobre sera consacrée à «la sensibilisation des fidèles aux vertus de ce rite et à l'importance de son accomplissement».

APS

LE PREMIER MINISTRE L'A ANNONCÉ HIER À SIDI BEL ABBÈS

Les procédures de délivrance de visa aux experts étrangers seront assouplies

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué, mercredi à Sidi Bel-Abbès, que des instructions seront données aux consulats d'Algérie à l'étranger afin d'assouplir les procédures de délivrance de visa aux experts étrangers dans le cadre de la coopération bilatérale et d'échanges d'expertises.

«Des instructions seront données pour prolonger la durée de vie du visa à 6 mois au lieu de celle en vigueur et qui est de 3 mois au maximum» pour les experts étrangers afin de mieux bénéficier de leur savoir-faire, a déclaré M. Sellal lors de sa visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en réponse aux préoccupations d'un exploitant agricole.

Cet exploitant s'est plaint auprès du Premier ministre de la difficulté à faire appel à l'expertise étrangère en raison de la lourdeur bureaucratique. M. Sellal a appelé, dans ce sens, à mener une «crude bataille» pour combattre la bureaucratie qui constitue, a-t-il dit, le «mal du pays».

S'agissant du recrutement, notamment des jeunes, M. Sellal a précisé qu'une décision a été prise lors de la dernière tripartite (gouvernement-patronat-syndicat) pour assouplir les procédures de manière à inverser le processus, en recrutant d'abord avant de déclarer l'employé au bureau de main-d'œuvre.

JUSTICE

Le principal accusé dans l'affaire de Naftal avoue avoir falsifié des factures

Le chef de la sécurité interne de la station du Caroubier de l'entreprise Naftal, principal accusé dans l'affaire de contrebande de carburant survenue en 2012 à Alger, a avoué mercredi lors du procès au tribunal de Sidi M'hamed, avoir falsifié des factures pour faciliter le vol de carburant.

«J'ai effectivement, à plusieurs reprises, falsifié des factures pour le compte des agents de sécurité en contrepartie de 20 000 DA, afin de faciliter la sortie des camions citerne transportant le carburant pour le vendre au marché noir», a avoué l'inculpé à la grande surprise de ses co-accusés qui, eux, ont nié tous les faits qui leur sont reprochés.

Il a révélé que ce vol ne pouvait se faire sans la complicité étroite des chauffeurs qui conduisaient les camions citerne et dont les noms doivent être obligatoirement mentionnés sur les factures.

Les chauffeurs auditionnés par la juge Saloua Derbouchi ont nié avoir été complices dans la contrebande du carburant.

Le procès de vingt-six (26) individus, dont la plupart sont des employés de l'entreprise Naftal, impliqués dans une affaire de contrebande de carburant en 2012, a débuté ce matin devant le Pôle judiciaire spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

Les mis en cause, dont 20 se trouvent actuellement en détention préventive, sont poursuivis pour détournement de deniers publics, abus de fonction et constitution d'association de malfaiteurs dans le but de commettre des crimes.

APS

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

La bureaucratie dans le collimateur

Le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, M. Mohamed El Ghazi, a déclaré mardi qu'une série de mesures sont en cours d'élaboration dans le but d'améliorer le service public, notamment s'agissant de la prise en charge des jeunes demandeurs d'emplois et des retraités.



«Ces mesures sont de nature à renforcer la relation de confiance entre le citoyen et l'administration», a souligné El Ghazi à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection qui l'a conduit en compagnie du ministre du travail, de l'emploi et de sécurité sociale, M. Mohamed Benmeradi, à travers des structures du secteur de l'emploi et de la sécurité sociale implantées à Alger.

Le ministre a mis en réellement souci de ce secteur «de veiller à la réforme du ser-

vice public au mieux des intérêts du citoyen qui souffre de la bureaucratie et même quelques fois de certaines entraves», a-t-il dit. El Ghazi a évoqué les nombreuses rencontres que son secteur a tenues, dans le cadre d'une action gouvernementale coordonnée, avec les secteurs concernés par la question, notamment la poste, les collectivités locales, le travail et l'emploi, pour refléchir à des formules à introduire en matière d'assouplissement de

certaines procédures relevant de l'administration. Au siège de la Caisse nationale de retraite (CNR), (agence d'Algier Centre), El Ghazi, accompagné de M. Benmeradi, s'est enquis des préoccupations des retraités en s'informant de la nature de prise en charge dont bénéficient les retraités. Dans cette optique, le ministre a mis l'accent sur l'importance de renforcer les mesures d'accueil de cette frange au niveau des différentes structures et entreprises, soulignant la nécessité de réduire le temps de durée de la prise en charge du retraité. Alors que la délégation ministérielle visitait cette agence locale de la CNR (Avenue Bouguerra), une longue panne de réseau internet s'est produite empêchant les agents de l'agence de poursuivre leur travail. A ce propos, El Ghazi a promis de prendre des mesures de concert avec le ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication pour trouver une solution à ce problème technique. Le ministre a proposé également la mise en place de nouveaux guichets relevant de la poste au pro-

fit des retraités pour atténuer la pression subie par cette catégorie de citoyens qui mérite une attention particulière lors du retrait de leurs pensions. Au siège de l'agence de la CNR de la wilaya d'Alger (rue Abane Ramdane) M. El Ghazi a reçu des explications exhaustives sur les modalités d'octroi de crédits bancaires au profit de jeunes promoteurs de projets. Ce point figurera à l'ordre du jour d'une réunion qui regroupera les secteurs concernés, dont ceux du travail et des finances, et dont l'objet sera de débattre des moyens de renforcer et d'assouplir la procédure, et de raccourcir les délais d'examen des dossiers, à travers toutes les étapes jusqu'à l'octroi du crédit bancaire. Dans le même contexte la délégation ministérielle a pris connaissance des procédures qui accompagnent les différentes étapes de création de la petite entreprise, y compris l'étape inhérente à la formation et à l'accompagnement des jeunes promoteurs de projets, ainsi que les procédures administratives propres à cette question.

82^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL À CARTAGÈNE (COLOMBIE)

Lutte contre le crime organisé : Le général-major Hamel présente l'expérience de l'Algérie

Le Directeur général de la sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdellah Hamel, a présenté mardi à Cartagène (Colombie) où se tient la 82^e session de l'Assemblée générale d'Interpol, l'expérience de la police algérienne en matière de lutte contre le crime organisé.

M. Hamel a souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour mieux lutter contre le crime organisé dans le cadre des mécanismes d'Interpol face aux défis et menaces sécuritaires qui se posent aux sociétés, indique un communiqué de la Dgsn. Il a mis en avant, à l'occasion, l'importance de la rencontre marquée par un débat riche ayant permis aux représentants des pays participants de procéder à un examen de la



situation concernant la criminalité sous toutes ses formes et des moyens de consolider la coopération entre les pays membres.

En marge des travaux au premier jour de la rencontre, le général-major Hamel a eu plusieurs rencontres avec ses homologues où il a mis en exergue l'expérience exceptionnelle acquise par la police algérienne en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, deux décennies durant. Il a, également, réaffirmé la disposition de l'Algérie à mettre à profit son expérience

pionnière dans le cadre des mécanismes de coopération, notamment dans les domaines de la formation et de l'échange d'expériences.

SAHARA OCCIDENTAL - ONU - ALGÉRIE

M. Bouguerra s'entretient avec Christopher Ross

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'est entretenu mercredi à Alger avec l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en tournée dans la région.

M. Ross est arrivé mardi à Alger

après un périple l'ayant conduit au Maroc, aux camps de réfugiés sahraouis, aux territoires occupés, puis en Mauritanie en tant que pays voisin et observateur.

La tournée de l'émissaire onusien s'inscrit «dans le cadre des efforts qu'il déploie au nom du secrétaire général de

l'ONU pour aider les deux parties au conflit à trouver une solution politique mutuellement acceptable qui garantisse le droit à l'autodétermination au peuple sahraoui», avait déclaré mardi à la presse M. Bouguerra. M. Ross devrait présenter au Conseil de sécurité à la fin octobre un rapport sur sa tournée.

ALGÉRIE - ITALIE - CORÉE DU SUD

Le Sud-coréen Daewoo réalisera pour Sonatrach et ENI des installations pétrolières pour 52 mds de DA

Le Sud-coréen Daewoo réalisera pour l'association Sonatrach/Eni des installations de production pétrolière du gisement de CAFC, à Berkine (Ouargla) pour un montant de 52,4 milliards de DA en vertu d'un contrat signé hier à Alger entre les deux parties.



Aux termes de ce contrat, l'entreprise sud-coréenne se chargera de raccorder, dans un délai de 34 mois, 36 puits d'huile dans ce gisement pétrolier situé dans le bloc 405b dans le bassin de Berkine. Le gisement CAFC devrait produire 32.000 barils/jour à la date de sa mise en production en 2016.

Les travaux confiés à Daewoo par l'association Sonatrach/Eni comprennent également la réalisation d'un réseau de collecte de

brut, d'une unité de séparation, et dessalage d'huile, d'une station de réinjection de gaz et d'une deuxième station pour l'injection d'eau. Le montant de réalisation de ces infrastructures pétrolières s'élève à 52,4 mds de DA (environ 643,7 millions de dollars), dont 35% de la somme sera versée à Daewoo en DA. L'attribution de ce projet à Daewoo a été faite suite à «une adjudication compétitive et transparente», a indiqué M. Abdelhamid Zerguine,

P-DG de Sonatrach présent à la cérémonie de la signature du contrat. «Ce que nous avons gagné de cette adjudication c'est un prix (de réalisation) très compétitif. (...) nous avons obtenu un prix relativement bas comparé à ce qui a été pratiqué avant», a-t-il révélé.

Sonatrach et l'italien Eni développent déjà sur le même bassin de Berkine un autre gisement gazier, Menzel Ledjmet (MLE), entré en production en février dernier.

ALGÉRIE - FAO

Une délégation de la FAO s'enquiert de l'aquaculture intégrée à l'agriculture à Biskra

Une délégation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est enquise, HIER, de l'expérience de l'aquaculture intégrée à l'agriculture menée à Biskra dans le cadre du programme de coopération d'appui au développement de l'aquaculture en zones sahariennes algériennes.

Selon le coordinateur de l'opération au ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, M. Toufik Boutouchent, cette visite entre dans le cadre du programme de coopération entre ce ministère et la FAO, visant à élaborer un programme de développement de l'intégration de la pisciculture aux activités agricoles en zones sahariennes à l'horizon 2014.

A l'instar des autres wilayas du Sud-est algérien, Biskra possède des potentialités prometteuses pour l'aquaculture à l'exemple de la présence d'importants plans d'eau, a souligné le responsable du département des pêches et de l'aquaculture à la FAO, M. Valerio Crespi.

Pour sa part, le D^r Chérif Touileb, responsable du bureau régional de la FAO, basé en Tunisie, a souligné que la délégation de la FAO qui a visité plusieurs wilayas du Sud-est algérien «œuvrera à assister le gouvernement algérien pour le développement de la pisciculture dans le Sud du pays».

La délégation de la FAO a visité plusieurs exploitations agricoles privées ayant opté pour la pisciculture ainsi que les plans d'eau des barrages de Fourn El Ghorza et Fontaines des Gazelles où plusieurs opérations d'ensemencement ont été réalisées.

Les membres de cette délégation ont également animé, à l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne, une séance de travail en présence d'agriculteurs intéressés par le développement de la pisciculture.

Pour le directeur de la station de pêche de la wilaya de Biskra, M. Salah Bouaïcha, l'intérêt manifesté par les agriculteurs de la wilaya «augure de la réussite du programme de développement de la pisciculture dans les Zibans».

DOUANES

500 véhicules tout-terrain pour renforcer la surveillance des frontières

Le Directeur général des Douanes algériennes, M. Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé hier à Batna que les éléments du corps douanier seront dotés de 500 véhicules 4 x 4 destinés à renforcer la surveillance des frontières dans l'est, l'ouest et le sud du pays.

M. Bouderbala qui présidait, à l'Ecole des Douanes de Hamla-3 la sortie de la 13^e promotion d'agents de contrôle, a souligné que le contrat est actuellement à l'étude, avant de faire part d'un autre projet portant sur l'acquisition d'hélicoptères destinés à la lutte contre la contrebande. Soutenant que les efforts se concentrent actuellement sur «une formation de qualité des agents des douanes, pour une meilleure ef-

ficience sur le terrain», Le DG des Douanes algériennes a souligné que la surveillance «sera complète sur tout le territoire national lorsque le personnel des douanes, constitué de 20.000 éléments sera passé à 30.000».

La nouvelle Ecole des Douanes de la cité Hamla-3, à Batna, a été baptisée du nom du chahid Redha Madaci, assassiné par un groupe terroriste en avril 2000 à Ouargla. Le Directeur général des Douanes algériennes a remis les grades aux impétrants et des récompenses aux majors de promo-

tion, avant de suivre des démonstrations de combats et d'arts martiaux, de montage et de démontage d'armes.

Les sortants ont bénéficié d'une formation de 12 mois comprenant, entre autres modules, l'apprentissage de base, une formation paramilitaire, le maniement des armes et la législation douanière.

M. Bouderbala s'est rendu à l'inspection des douanes située route de Biskra, à Batna, où des explications lui ont été présentées sur les activités de la Direction régionale des douanes de Constantine qui englobe les wilayas de Constantine, de Batna, de Skikda et de Biskra.

APS

PARLEMENT

Le projet de Code pénal présenté devant la commission des Affaires juridiques



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a présenté, mardi, le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 156-66 portant code pénal devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunis sous la présidence d'Abdenou Gueraoui.

Le président de la commission a « relevé l'importance » du projet de loi qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la Justice et du peaufinage des textes de loi de l'Etat algérien conformément aux instructions du président de la République, indique un communiqué de l'APN.

Dans son intervention, M. Louh a indiqué que le projet de loi s'inscrivait dans le cadre d'une adaptation de la législation nationale aux conventions internationales, notamment celles liées à la lutte antiterroriste et contre les formes de criminalité ayant pour cible les enfants, précise la même source. Les amendements portent sur quatre (4) axes, à savoir la protection pénale des mineurs, le renforcement des dispositions relatives à la lutte antiterroriste, la criminalisation de la discrimination et le durcissement des peines.

Le projet de loi propose de définir à dix ans l'âge minimal pour l'établissement de la responsabilité pénale tout en garantissant aux enfants âgés entre 10 et 13 ans de bénéficier des mesures de rééducation.

Il propose de criminaliser la traite d'enfants, l'enlèvement et l'exploitation de mineurs dans la mendicité et la prostitution et le durcissement des peines prévues à cet effet.

Le même texte suggère de compléter l'article 87 bis du code pénal en citant les actes terroristes et la consolidation de la lutte contre toutes les formes de discrimination ainsi que la révision de l'article 5 relatif à la durée de détention préventive.

Le terme de l'exposé, les députés ont salué le contenu du texte de loi qui reflète la stratégie de l'Etat dans sa lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Ils se sont également félicités des dispositions fermes qu'il prévoit et qui visent à traiter les phénomènes criminels étrangers à la société algérienne, ajoute la même source.

Par ailleurs, les députés ont émis certaines observations notamment concernant l'âge minimal pour l'établissement de la responsabilité pénale.

AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

La pénalisation de la traite d'enfants et l'enlèvement et l'exploitation de mineurs proposée

Le projet de loi amendant et complétant le code pénal propose des dispositions pénalisant la traite d'enfants, l'enlèvement et exploitation de mineurs dans la mendicité et la prostitution et le durcissement des peines prévues à cet effet, indique mardi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

Le projet de loi présenté par le ministre de la Justice, propose de définir l'âge minimum pour l'établissement de la responsabilité pénale à 10 ans tout en garantissant aux enfants âgés entre 10 et 13 ans les mesures de rééducation. Le même texte suggère de compléter l'article 87 bis du code pénal en ci-

tant les actes terroristes et la consolidation de la lutte contre toutes les formes de discrimination ainsi que la révision de l'article 5 relatif à la durée de détention préventive.

L'article 87 bis du code pénal en vigueur définit le concept des actes terroristes et de sabotage mais ne fait aucune référence à la discrimination. Les amendements ont porté sur quatre axes majeurs concernant la protection pénale des mineurs, le renforcement des textes relatifs à la lutte antiterroriste et à la pénalisation de la discrimination et le durcissement des peines, relève le communiqué.

LE PROFESSEUR GUERINIK MOHAMED, CHEF DU SERVICE DES URGENCES AU CHU MUSTAPHA PACHA, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

Les urgences chirurgicomédicales et leur environnement

Les urgences médicales. Bien des personnes les voient sous l'angle des insuffisances. Parfois même, les médecins urgentistes sont agressés en service par les accompagnateurs des malades. Dans l'année, des millions de personnes passent par les services des urgences médicales alors que très peu parmi elles sont éligibles au statut d'urgences. Pourquoi des millions ? Consultations ou urgences ?



Said Abjaoui

Pour nous en parler, pour en donner une évaluation, l'invité hier du quotidien *DK News* est le professeur Mohamed Guerinik, chef du service des urgences au CHU Mustapha-Pacha. Le professeur se félicite que la presse est libre et qu'aujourd'hui elle puisse s'exprimer sur tous les sujets. La presse est l'interface entre toutes les institutions et les populations. Cependant, il remarque qu'il y a parfois des articles blessants, à l'encontre surtout du corps médical alors que celui-ci est un chaînon dans la chaîne de la santé. Le corps médical peut faire bien sûr l'objet de critiques, mais son environnement doit l'être également.

Tout responsable dans le système de santé possède une feuille de route, y compris les nouveaux nommés, mais le jugement devra se faire sur le bilan.

L'état de santé comporte des composantes physique, psychique et mentale mais comment l'évaluer ? Sur la base de quels critères ? Comment définir un état de santé et comment définir un cas d'urgence ? Dans tout congrès, les personnels de santé (les professeurs et médecins) font des critiques, s'auto-évaluent.

La santé est liée à l'économie et il n'y a pas de différences entre secteurs. La santé est un produit qui dit-on, n'a pas de prix, mais a un coût. Une petite ampoule coûte 2000 dollars. Tout est lié à l'économie tout comme les autoroutes et d'autres réalisations. Le fer de lance médical est également l'argent. A quoi sert un soldat sans armes ?

La santé ne dépend pas que du corps médical. Elle dépend aussi de la société. Prenons l'exemple de la cigarette. Tout le monde sait que fumer même directement au cancer. Soigner le cancer revient à fortement dépendre dans le secteur de la santé. En Algérie, tout est pris

en charge par l'Etat dans le cadre de la médecine gratuite. La sécurité sociale est généralisée à tous les Algériens. Aux Etats-Unis, le président Obama veut réaliser 20% de ce qu'a fait l'Algérie en matière de sécurité sociale. Pourquoi le citoyen investit-il dans la construction d'une « villa » de six étages, alors qu'il va faire la chaîne dans les services d'urgence. Pourrir non payeur. Les industries de tabac doivent payer.

Une simple fièvre ne relève pas des urgences. Mais, comment définir l'urgence ? Comment faire respecter cette définition quand les médecins urgentistes se font agresser sur le lieu de travail par les accompagnateurs du malade ? La presse elle-même (certains articles) font pression sur les populations en imputant les insuffisances aux seuil personnel médical ?

Fréquence de présentations aux urgences. Lors d'un accident de la circulation, on enregistre 15 blessés pour un mort. La fréquence des accidents est relativement plus beaucoup plus élevée en Algérie qu'en France en comparaison du nombre de voitures en circulation. Concernant les cornées à approvisionner, pourquoi dépendre de leurs importations alors qu'elles doivent être prélevées sur des cadavres ? Qu'est ce qui bloque le prélevement de cornées sur des cadavres ?

Répétons encore une fois que la santé est liée à l'argent, donc au pétrole. Du moment que l'on ne produit pas les médicaments, la santé consomme l'argent du pétrole.

D'autre part, nous avons formé les médecins mais pas le corps intermédiaire, les techniciens supérieurs de la santé, dans le secteur du paramédical. Une pause de trois années dans la formation de ce corps intermédiaire a été très préjudiciable à l'Algérie.

En l'absence de personnels d'accueil, donc au lieu de surveillantes médicales, il reste l'obligation de former les médecins pour l'accueil.

700.000 admissions par jour !

Quelque 700 000 admissions sont enregistrées quotidiennement aux urgences hospitalières à l'échelle nationale, a indiqué hier à Alger le professeur Mohamed Guerinik, chef du service des urgences au Centre hospitalo-universitaire, (CHU) Mustapha-Pacha.

La prise en charge des patients admis au service des urgences demeure un « défi quotidien » que relèvent les médecins compte tenu de sa complexité, a expliqué le Professeur Guerinik, soulignant que des efforts sont consentis par les établissements et structures hospitaliers afin d'améliorer la prise en charge des malades.

Il a encore souligné que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière compte recruter des médecins qui travailleront au niveau du service d'accueil aux urgences.

Le professeur qui s'exprimait au Forum du quotidien *DK News* a insisté sur l'importance de l'« humanisation » des urgences et la « bonne prise en charge » des malades, puisqu'il s'agit d'un service où tous les drames et souffrances de la société convergent, a-t-il dit.

Abordant le « mécontentement » de la population quant à l'accueil au niveau des urgences, le professeur a estimé que les citoyens devraient se montrer compréhensifs vis-à-vis des praticiens qui font face à un « rush incessant » de malades à longueur de journée. Le Professeur Guerinik a également déploré le manque d'effectifs, notamment le personnel paramédical, regrettant que la formation des paramédicaux fut arrêtée pendant trois années, ce qui se répercute de manière négative sur la prise en charge des malades.

APS



PROFESSEUR GUÉRINIK :

« Les urgences ne sont pas l'affaire des seuls médecins »

O. Larbi

Le chef du service des urgences au CHU Mustapha-Pacha a développé un discours de sensibilisation de l'opinion publique en demandant aux médias de mesurer combien les critiques, pour justifiées qu'elles soient, ont aggravé la perception de ce service par les citoyens qui se croient tout permis en se rendant aux urgences.

Son intervention a abordé, sans aucun souci de plaire, les défauts du système de santé, le manque de personnel paramédical à la suite de l'arrêt de la formation pendant 3 ans ; il a mis l'accent sur les coûts de santé et le comportement d'enfants gâtés et égoïstes des consultants qui profitent des urgences pour être pris en charge sans rendez-vous.

« Les urgences sont le territoire des plus forts, des plus violents et les personnels de santé sont leurs victimes. Mais de cela personne n'en parle ! Comme si c'était un risque du métier ! »

Mohamed Guérinik connaît les vertus, les valeurs, les atouts et les faiblesses du système de santé algérien, des professionnels du secteur : il insiste pour que la presse prenne en considération la transition épidémiologique. Celle-ci prend en compte le fait que la médecine a changé, que le monde a changé, que les coûts de santé ont explosé du fait des maladies chroniques plus lar-



gement répandues à cause de l'augmentation de l'espérance de vie.

C'est aussi le cas en Algérie où l'espérance de vie est de 78 ans en moyenne avec comme conséquence l'explosion des frais de prise en charge sanitaire.

Le professeur Mohamed Guérinik a le courage de recommander une gestion rigoureuse du secteur sans faire de démagogie ou du populisme : « On peut consommer autant que nous voulons quand nous produirons ce dont nous avons besoin », dira-t-il pour que les Algériens se prennent en charge et abandonnent le « confort de l'assistanat ».

Il s'exclame : « On s'indigne du manque de greffons de cornée ; pourquoi ne les préleve-t-on pas sur les cadavres ? On me téléphone pour trouver du sang à un enfant quand ses parents ne veulent pas lui en donner ! »

Les urgences ne sont pas un lieu de mort selon le professeur, mais de

plus en plus celui de la découverte de maladies chroniques : « Les morts sur les routes sont au nombre de 4300 chaque année ; ils ne viennent pas aux urgences. »

C'est pourquoi il réitère son appel pour que les journalistes cessent de désigner les médecins et les personnels de santé comme des boucs émissaires sans tenir compte de leurs conditions de travail, des moyens mis à leur disposition, des difficultés à maintenir les appareils les plus sophistiqués en activité et celles de les remettre en marche. Mohamed Guérinik souhaite que l'on se donne des objectifs intermédiaires pour réaliser une médecine d'urgence capable de faire face aux pandémies à venir, aux catastrophes qui se produisent sur tous les continents et donc en Algérie aussi. Il soutient que la formation d'une élite est absolument le ferment du « progrès dans tous les domaines » en souffrant. Ne tirez pas sur l'urgentiste !

Un nouveau système d'accueil bientôt opérationnel

R. Rachedi

Un nouveau système d'accueil médical sera bientôt mis en place au niveau des services d'urgences répartis à l'échelle nationale pour améliorer la prise en charge des urgences médico-chirurgicales et réguler les flux importants de patients, a indiqué en marge du Forum le P^r Guérinik.

Le personnel d'accueil qui sera composé de médecins sera chargé d'évaluer l'état de santé, le degré de l'urgence et la préparation du dossier médical du patient. « Des fiches, de couleurs différentes seront remises à chaque patient pour déterminer son orientation thérapeutique ainsi que les délais d'attente. A titre d'exemple, un patient qui détient une fiche de couleur rouge est prioritaire tandis que celui qui a une fiche verte sera obligé

d'attendre au moins une heure » a expliqué le P^r Guérinik.

Outre établir l'ordre de priorité des patients en

médical suffisant, le ministère de la Santé a pris la décision de recruter des médecins pour occuper ces postes» a indiqué le

problème récurrent, auquel sont confrontées toutes les disciplines médicales, pas uniquement les services d'urgences.

Néanmoins, cette pénurie de personnel paramédical risque de s'accentuer pour les deux prochaines années car une année de formation supplémentaire a été rajoutée au cursus universitaire des étudiants et en conséquence, il n'y aura pas beaucoup de sorties de promotion durant cette période. « Le ministre s'est même mis d'accord

avec la Fonction publique pour retarder la retraite du personnel paramédical afin de combler un peu ce déficit.

Il faudra trouver de réelles solutions à ce problème en commençant tout d'abord par valoriser la discipline afin de la rendre plus attractive à l'avenir», a préconisé le P^r Guérinik.

fonction du degré d'urgence de chacun d'eux, ces médecins seront chargés, entre autres, de recevoir les informations sur leurs traitements et leurs antécédents médicaux.

«Normalement, ce travail doit être fait par des infirmières, dites infirmières IAO, cependant faute de personnel para-

chef du service d'urgence au CHU Mustapha en soulignant qu'un personnel administratif aurait bien pu être mobilisé à l'occasion mais ces derniers manquent de connaissances médicales nécessaires pour établir le diagnostic et l'ordre de priorité des malades.

Ce déficit de la ressource humaine est un

Entre la vie et la mort

Chirurgienne généraliste assistante dans un établissement hospitalier de proximité des environs d'Alger, elle vit dans le stress permanent.

Elle décrit, au téléphone, les patients reçus aux urgences de jour comme de nuit, l'exercice proprement dit de son art, la prise en charge par le service :

A- « Les urgences les plus fréquentes

1. accidents de la circulation (moto, voiture) et accidents de la voie publique.

Le siège des lésions : crâne et abdomen (les plus graves), thorax, membres (fractures).

Le crâne : hémorragie méningée et hématomes extra duraux – L'abdomen : hémapéritoine (plaie hépatique et splénique–).

Le thorax : pneumothorax, fractures costales, contusion pulmonaire et hémotorax.

Membres : fractures diaphysaires (fémur) Le plus souvent il s'agit d'une association des atteintes organiques : polytraumatisé.

Les moyens de diagnostic: clinique, radiologique (thorax, échographie abdominale, radio des membres et scanner) quand ils existent !

2. syndrome appendiculaire (appendicite aiguë) ou péritonite appendiculaire

3. accidents du travail (chute) souvent il s'agit-là aussi de polytraumatisme, ou plaies des membres (tronçonneuse)

4. syndromes abdominaux chirurgicaux: perforation d'ulcère, syndromes occlusifs (sur brides, ou cancers colorectaux...), infarctus entéro mésentériques, les étranglements herniaires, les cholécystites, les pancréatites ..

5. les tentatives d'autolyse : ingestion de produits causitiques, plaies par objet tranchant

6. accidents domestiques: plaies, chutes...

7. les brûlures

8. les ischémies des membres: (gangrène ischémiques et diabétiques).

La prise en charge du pied diabétique pose un réel problème !!!

« C'est le problème de tout le monde et tout le monde s'en débarrasse »

9. ce qui n'est pas censé être une urgence chirurgicale : Mais malheureusement prise en charge aux UMC: les complications médicales des cancers, parce qu'il n'y a ni centres anti-douleur, ni centres accompagnateurs de ces patients, ni des réanimatifs adéquats

10. les agressions, c'est ce qu'on voit le plus après les accidents: cela va de la simple égratignure à la plaie cardiaque.

B- Les diagnostics

Ils sont posés par l'association de différents éléments : cliniques, radiologiques, biologiques et morphologiques.

Mais chez nous c'est plutôt par méthodes archaïques: on ne se base parfois que sur la clinique (ce qui n'est pas du tout suffisant).

Le traitement pour l'urgence chirurgicale est essentiellement opératoire, il y a aussi les sutures des plaies qui se font au pavillon même des urgences ; les drainages thoraciques après hospitalisation le plus souvent en réa-chirurgicale.

La prise en charge

Elle est plutôt anarchique ; à commencer par la structure elle-même!!

Rares sont les hôpitaux qui ont un pavillon d'urgences digne de ses fonctions; et le plus souvent la structure n'est pas conforme aux normes (je dirai même au minimum des normes) : pas de salle de soins, pas de salle de déchocage, pas de scopes disponibles, pas de matériel, pas de radiologue de garde, pas d'échographie et à mon avis : ce qui est le plus gênant au bon déroulement du PU c'est le manque de personnels qualifiés à gérer l'urgence :

-quand il y a de vrais paramédicaux, ils sont au nombre de deux au maximum, parfois ils ne sont même pas diplômés. Souvent, ce ne sont que d'anciens agents de sécurité !

Les conditions de travail: entre l'insécurité, l'absence de restauration (« c'est de la bouffe pour chiens ») et parfois même pas d'eau chaude .

Comment bien travailler quand il n'y a pas de radio, de scanner ou d'échographie ? Quand les chariots, les brancards sont rangés et l'ascenseur en panne ?

Quand le médecin n'est pas là quand le chirurgien en a besoin et inversement ? Quand le réanimateur fait défaut ? Quand il y a un accident de la circulation qui fait plusieurs blessés, aucune équipe d'EHP n'est armée pour les secourir...En conclusion, la prise en charge d'une urgence chirurgicale dans notre pays est un combat quotidien (encore si l'équipe est consciente et veut se battre), la population est très difficile à gérer et l'administration n'aide pas du tout.

Comment peut-on être efficace pendant une garde de 24 heures sans récupération ? »

Les urgences doivent choisir entre la vie et la mort.

O. Larbi

LIBYE: Insécurité et instabilité croissantes, deux ans après la chute du régime d'El-Gueddafi

Les autorités de transition libyennes peinent à rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays, deux ans après l'opération aérienne menée par l'Otan ayant conduit à la chute du régime de Maâmar El-Gueddafi.

L'enlèvement il y a moins de deux semaines pendant quelques heures par un groupe d'ex-rebelles, du Premier ministre libyen, Ali Zeidan démontre la «désagrégation» de la sécurité dans le pays, plongé dans l'anarchie et le chaos.

Après la chute, il y a deux ans du régime du dirigeant Maâmar el-Gueddafi, tué le 20 octobre 2011, les nouvelles autorités ont chargé les ex-rebelles d'assurer la sécurité. Ces derniers ont ainsi formé des dizaines de milliers de bases idéologiques, régionales ou tribales n'obéissant qu'à leurs propres intérêts.

Autre signe d'insécurité, des affrontements tribaux meurtriers qui éclatent régulièrement notamment pour le contrôle de la contrebande ou à la suite de querelles.

Mardi, par exemple, des affrontements se déroulaient dans les régions de Zawiyah et Ajaylat, quelques dizaines de km à l'ouest de Tripoli, après l'enlèvement d'habitants de Zawiyah.

Le processus électoral menacé

Ainsi, les tensions politiques et l'instabilité menacent la transition de la Libye vers la démocratie est menacée par les tensions politiques et l'insécurité. Le processus électoral se prépare donc dans un contexte difficile, d'autant qu'anarchie et insécurité perdurent.

La Commission électorale a annoncé récemment le début de la préparation de son deuxième scrutin pour élire une Commission constitutionnelle, sans toutefois qu'aucune date ne soit fixée pour ces élections.

Les premières élections libres ont été organisées le 7 juillet 2012 pour choisir les 200 membres du Congrès général national (CGN), la plus haute autorité politique du pays.

Ce Congrès avait pour mission initiale de conduire le pays, en 18 mois, à des élections générales après la rédaction d'une Constitution établissant la nature du régime politique.

La commission constitutionnelle qui devrait être élue sera composée de 60 membres, sur le modèle du Comité des soixante qui avait rédigé la première Constitution du pays en 1951. Comme à l'époque, elle sera formée par 20 membres de chacune des trois régions: la Tripolitaine (ouest), la Cyrénáïque (est) et le Fezzan (sud). L'insécurité persistante et les revendications de certaines minorités pourraient perturber le processus électoral, selon des observateurs.

Le président de la commission électorale libyenne Nouri al-Abbar a annoncé que le gouvernement avait formé une commission chargée d'assurer la sécurité du scrutin. «Malgré d'énormes défis, la Libye continue à faire des progrès sur sa propre feuille de route de transition» a néanmoins estimé le Chef de la mission des Nations unies en Libye (Unsmil), Tarek Metri.

«Le processus de rédaction de la Constitution représente une opportunité pour le peuple libyen de forger un nouveau contrat social qui régira la nouvelle Libye», a-t-il souligné dans un communiqué.

Des conseillers de l'Otan à Tripoli

Face à l'insécurité préoccupante qui règne en Libye, l'Otan a décidé lundi dernier d'envoyer des conseillers afin d'aider Tripoli à renforcer ses institutions de défense, en réponse à la demande dans ce sens du Premier ministre libyen. L'Otan mettra sur pied «une petite équipe consultative» qui se rendra régulièrement en Libye pour conseiller les autorités, a précisé un responsable de l'Alliance basée à Bruxelles.

La mission de l'Otan «sera menée en étroite coordination avec les autres organisations internationales et s'inscrira en complément de leur action», a précisé l'Alliance. Pour sa part, l'Union européenne a récemment lancé une mission civile dont l'objectif est de former du personnel chargé du contrôle des frontières terrestres, maritimes et aériennes.

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Un fonctionnement à contre-courant d'une géopolitique bouleversée

Le refus de l'Arabie Saoudite d'entrer au Conseil de sécurité pour protester contre «l'impuissance» de ce dernier à régler les conflits, relance le débat sur la réforme de cet organe exécutif des Nations unies, pourvu de la principale responsabilité du maintien de la paix et la sécurité internationale.

La réaction de Riyad, cas unique dans les annales du Conseil de sécurité, est à inscrire, selon nombre d'experts, dans la revendication, vieille d'une vingtaine d'années, portée par une majorité des membres de l'ONU, de démocratiser ce conseil qui continue à évoluer à contre-courant d'une géopolitique complètement bouleversée.

Les négociations et les débats sur la réforme du Conseil de sécurité, initiées, il y a plus de deux décennies, pour assurer un rééquilibrage en faveur d'une meilleure représentation, conforme aux nouvelles réalités politiques et économiques, n'ont abouti à aucune réforme structurelle. La seule réforme introduite au conseil, demeure celle relative à l'élargissement, en 1963, du nombre des membres non permanents, passant de 6 à 10. Toutes les initiatives tendant à rendre ce conseil plus représentatif dans sa composante et plus transparent dans son fonctionnement n'ont pu trouver le chemin de leur concrétisation. D'ailleurs, aucun texte ni calendrier n'a été établi depuis la décision de procéder à la réforme du conseil.

La frustration de ne pas participer aux affaires du monde et d'être tenu à l'écart du processus décisionnel, pourvoeur de résolutions, n'est pas seulement exprimée par les «petits pays». Elle est fortement ressentie par des pays, se considérant comme grosses pointures au regard de leur poids économique et politique.

Le Japon et l'Allemagne, éligibles au statut de grande puissance et respectivement deuxième et troisième contributeur du budget des Nations unies ne sont toujours pas représentés au conseil. Il est en dehors de la liste pour les pays qui tirent la croissance économique mondiale, dits



pays émergents comme l'Inde et le Brésil ainsi que pour les locomotives du deuxième cercle, aspirants à l'émergence.

Un mode de fonctionnement décrié pour sa teneur politique

Deux grands continents, figurant en bonne position ne seraient-ce que dans ce qu'il est convenu d'appeler la géopolitation, l'Afrique et l'Amérique Latine en l'occurrence, n'ont pas, non plus, de siège permanent.

Cette situation qui reproduit un schéma caduc, né de la Deuxième Guerre mondiale, a contribué amplement à paralyser l'action internationale du Conseil de sécurité qui a été incapable de préserver la paix dans le monde encore moins la prévenir, estiment encore des experts. Son mode de fonctionnement, si souvent décrié pour sa teneur politique, en raison particulièrement de l'instrumentalisation du droit de veto, faisant de lui un outil diplomatique au service d'intérêts étroits, soulignent-ils encore. Ces derniers rappellent que le veto des Etats-Unis, à titre d'exemple, a été actionné onze fois pour bloquer des projets de résolution condamnant la politique d'Israël dans les territoires occupés. La Russie, elle, l'a utilisé sept fois dont le dernier concerne un projet contre la Syrie. L'utilisation politique du droit de veto constitue, pour plusieurs experts, le «plus grand obstacle à éliminer». Aucune remise en cause n'est à envisager à ce niveau. Les cinq membres permanents l'ont fait savoir dès le lancement des débats sur la réforme du conseil, forts de l'article 109 de la Charte des Nations unies qui fait passer toute modification par une ratification des deux-tiers des membres de l'ONU, y compris

tous les membres permanents du conseil.

En outre, les négociations s'éternisant autour de l'élargissement du conseil, n'arrivent toujours pas à trouver consensus sur l'étendue de l'élargissement et la catégorie d'adhésion (membres permanents et non permanents).

Renforcement du multilatéralisme et transparence

L'Algérie, qui privilie la dimension régionale, milite dans le Comité des dix, mis en place par les chefs d'Etat africains et de gouvernement pour une meilleure représentation de l'Afrique. La quête d'une représentation équitable passe, pour Alger, par une revitalisation de l'Assemblée générale qui aiderait à trouver plus aisément un compromis pour la réforme du conseil. Deux options ont été mises sur la table par les Africains: la première tend à porter le nombre des membres de 15 à 24 dont six permanents parmi lesquels deux seraient africains, la deuxième plaider pour des sièges supplémentaires de membres permanents et semi permanents, élus pour quatre ans et pouvant être réélus pour deux années. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a, pour sa part, appellé, lors de la dernière assemblée générale de l'ONU, en septembre dernier, à New York à «réglementer l'utilisation du droit de vote» et à «accorder un certain contrôle d'opportunité à l'assemblée générale sur les actes du conseil de sécurité». Pour beaucoup d'experts, la solution à l'inertie qui caractérise le Conseil de sécurité, réside dans le renforcement du multilatéralisme et dans la transparence à conférer à son mode de fonctionnement par la mise en place de critères démocratiques pour assurer un équilibre en parfaite concordance avec les nouvelles réalités du monde.

MAGHREB - UE

L'UE prête à soutenir un renforcement de la coopération entre les pays du Maghreb

L'Union européenne (UE) est prête à soutenir un renforcement de la coopération entre les pays du Maghreb, en tirant profit de sa vaste expérience en matière d'intégration et compte tenu de son intérêt pour cette région, a indiqué mercredi à Alger l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Marek Skolil.

«Nous sommes convaincus que l'intégration régionale des pays du Maghreb faciliterait leur modernisation», a-t-il déclaré lors d'une conférence-débat organisée par la Confédération des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont été présentées, en présence des ambassadeurs de République populaire de Chine, M. Liu Yuhe, du Canada, Mme Geneviève des Rivières et du secrétaire général du Conseil consultatif de l'UMA, M. Saïd Mokadem. Les différents intervenants ont présenté leurs expériences en matière d'intégration régionale mettant en relief les avantages récoltés grâce aux regroupements régionaux. Les échanges économiques entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique ont

toutes été multipliées par quatre depuis la création de l'ALENA en 1994, a fait savoir Mme Des Rivières précisant qu'ils représentent aujourd'hui deux (2) milliards de dollars/jour. Selon elle, pour attirer les IDE, les pays du Maghreb devraient promouvoir, notamment la recherche et le développement. Cet «aspects a permis au Canada d'assurer des investissements considérables dans le domaine pharmaceutique à titre d'exemple», a-t-elle affirmé. De son côté, le secrétaire général du Conseil consultatif de l'UMA, a déploré

que les échanges entre les pays du Maghreb ne dépassent pas les 3%.

«Actuellement, au sein de l'UMA, nous essayons de revoir nos cartes, de donner l'importance à l'aspects économique qui doit prévaloir sur le politique», a-t-il affirmé, relevant l'existence d'un projet de signature, par les cinq pays membres, d'un accord d'association, surtout après l'installation d'une banque des échanges de données et l'étude de faisabilité d'une zone économique au Maghreb.

Le CNASPS participera à Abuja à une conférence africaine de solidarité avec le peuple sahraoui

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) participera avec une forte délégation à une conférence africaine de solidarité avec la cause sahraouie qui se tiendra du 27 au 30 octobre dans la capitale nigériane Abuja, indique mercredi le Comité dans un communiqué. «La société civile algérienne participera, à Abuja, aux côtés des acteurs de la société civile africaine et mondiale, à l'effort international de défense du principe inaliénable à l'autodétermination (du peuple sahraoui) et de soutien fidèle à une question de décolonisation qualifiée et reconnue comme telle par la communauté internationale», souligne le communiqué.

SELON L'ONS

Maintien de la tendance baissière du rythme d'inflation en Algérie en septembre à 5,3%

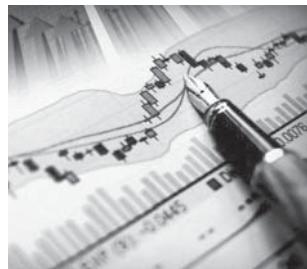
Le rythme d'inflation annuel en Algérie a maintenu en septembre dernier sa tendance baissière entamée dès le début de l'année en cours pour atteindre 5,3% contre 7,9% à la même période de l'année dernière, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Après une hausse exceptionnelle de près de 9% en 2012, le rythme annuel d'inflation a entamé sa baisse, comme prévu, dès le mois de février (8,6%) pour atteindre 5,9% en août dernier et 5,3% en septembre. Ce rythme d'évolution, le taux d'inflation ne devrait pas dépasser les 5% à la fin 2013, selon les prévisions d'institutions et d'économistes. Ainsi, l'inflation devrait baisser en 2013, pour se situer autour de 4 à 5%, prévoit la Banque d'Algérie qui estime que l'évolution de l'inflation constituait une «préoccupation majeure» pour les pouvoirs publics.

Après une hausse de 0,9%, le mois d'août dernier, l'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,5% en septembre dernier. Cette variation est inférieure à celle relevée le même mois (septembre) de l'année écoulée (+0,6%), relève l'office.

Cette variation de l'indice des prix à la consommation s'explique essentiellement par une baisse de 1,3% des biens alimentaires, suite à un recul de 2,5% des produits agricoles frais.

Certains produits alimentaires ont connu une chute des prix, en septembre dernier, par rapport au mois d'août. Il s'agit notamment de la viande de poulet (6,2%), les lé-



gumes frais (7,2%) surtout la pomme de terre (9,3%) et les poissons frais (2,8%), ainsi que les fruits frais (0,6%). Les produits alimentaires industriels ont également participé à cette baisse avec un léger recul de près de 0,1%, indique l'organisme des statistiques, précisant que les prix des services ont connu une relative stagnation. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré, pour le mois de septembre 2013, une baisse de 0,8% par rapport au mois précédent.

Le mois de septembre dernier et par rapport au même mois de l'année dernière, l'indice des prix à la consommation s'élève à 2,2%. Cette variation haussière est due à une hausse de 1,2% des biens alimentaires avec près de 1% pour les produits agricoles frais et 1,4% pour les produits alimentaires industriels. Par ailleurs, l'office relève que les prix des produits manufac-

turés ont augmenté de (1,6%) alors que les services se sont caractérisés par une «importante» hausse de (6,2%).

Hausse de plus 4% de l'indice des prix les 9 mois 2013

Durant les neuf mois 2013, l'indice des prix à la consommation a connu une augmentation de 4,15%, en raison d'une hausse des prix de la majorité des produits alimentaires agricoles et industriels à l'exception de la pomme de terre qui a reculé de près de 27%, la viande de poulet (5%) et le sucre (-0,8%). Les biens alimentaires ont augmenté de 4,5% avec une hausse de 6,3% pour les produits agricoles frais, 2,74% pour les produits industriels, 2,7% pour les biens manufacturés et enfin 6,3% pour les services.

L'inflation en Algérie devrait baisser en 2013 après la forte hausse enregistrée l'année dernière, jugée exceptionnelle, par les économistes. La maîtrise du taux d'inflation constitue une «préoccupation constante» du ministère des Finances ainsi que de la Banque d'Algérie, avait déclaré récemment le ministre des Finances Karim Djoudi dans un entretien à l'APS. M. Djoudi avait réaffirmé que le gouvernement était engagé dans «une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et des populations», rappelant à ce propos l'effort de soutien des prix des produits et des services de base, qui a permis, selon lui, de maintenir une inflation à un niveau «raisonnable».

Le mois de septembre dernier et par rapport au même mois de l'année dernière, l'indice des prix à la consommation s'élève à 2,2%. Cette variation haussière est due à une hausse de 1,2% des biens alimentaires avec près de 1% pour les produits agricoles frais et 1,4% pour les produits alimentaires industriels. Par ailleurs, l'office relève que les prix des produits manufac-

vons éradiquer l'extrême pauvreté et maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels».

Le chef de l'ONU a affirmé que ces objectifs se renforcent mutuellement et sont interdépendants. Pour les atteindre, il faut un «sursaut mondial» important, à commencer par un effort concerté pour accélérer les progrès vers les OMD.

A cette fin, M. Ban a proposé la convocation d'une Conférence internationale sur le climat en septembre 2014 qui réunira gouvernements, entreprises, investisseurs et dirigeants de la société civile du monde entier, pour mobiliser la volonté politique pour les négociations sur le climat, et pour de nouveaux engagements concrets

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé mardi à une transition vers l'utilisation de l'énergie propre pour stimuler le développement durable, grâce à l'innovation, des investissements considérables et une coopération renforcée.



ligné. Le Secrétaire général a rappelé que le monde se rapproche rapidement de trois dates butoirs importantes, dont celle pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le dé-

veloppement (OMD) à la fin de 2015. «2015 représente donc une occasion historique de lancer le monde sur une voie de la durabilité», a plaidé M. Ban. «Pour cela, a-t-il préconisé, nous de-

ONU

Ban Ki-moon appelle à une transition vers l'énergie propre pour le développement durable

«La réalisation d'une transition vers l'énergie propre requiert des efforts communs des gouvernements, des banques d'investissements multilatérales, du secteur privé, de la société civile, et des universitaires», a déclaré M. Ban dans son discours à l'occasion du 3ème Forum mondial de la croissance verte.

«Nous sommes partenaires sur la voie de la durabilité et nous n'avons pas de temps à perdre», a indiqué le porte-parole de l'ONU à New York, citant les propos du Secrétaire général. M. Ban a indiqué que le mode de production et l'utilisation de l'énergie est «la principale cause» du changement climatique. «L'impact sur l'économie mondiale est de plus en plus évidente. Nous évaluons le coût en vies humaines et en pertes économiques», a-t-il sou-

ligné. Le Secrétaire général a rappelé que le monde se rapproche rapidement de trois dates butoirs importantes, dont celle pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le dé-

veloppement (OMD) à la fin de 2015. «2015 représente donc une occasion historique de lancer le monde sur une voie de la durabilité», a plaidé M. Ban. «Pour cela, a-t-il préconisé, nous de-

la région. Il sera basé sur un niveau de fonds propres de 8%, composé d'un ratio de solvabilité Tier 1 de 4,5% associé à un matalas de protection de 2,5%, plus 1% supplémentaire pour tenir compte du risque systémique représenté pour le système par les banques d'importance significative.

Outre ces deux étapes, les banques de la zone euro seront soumises à de nouveaux tests de résistance pour déterminer leur capacité de résistance à des chocs importants, qui seront menés «en étroite coopération» entre la BCE et l'EBA et dont les résultats seront communiqués ultérieurement.

Ces examens ont trois objectifs, souligne encore la BCE. Il s'agira d'assurer la transparence du système bancaire de la zone euro, permettre de «réparer» en identifiant et menant à bien les corrections nécessaires, et améliorer enfin la confiance des investisseurs en leur assurant que le système est sain.

EUROZONE

La BCE va entamer l'examen des bilans de 124 banques de la zone euro début novembre

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé mercredi le démarquage début novembre de l'examen des bilans de 124 banques de la zone euro, dont le résultat sera connu dans un an, en même temps que celui des tests de résistance de l'Autorité bancaire européenne (EBA). «La BCE conclura l'examen du système bancaire en octobre 2014, avant d'assumer son nouveau rôle de superviseur en novembre 2014», a-t-elle précisé dans un communiqué.

Il sera mené en coopération avec les autorités de supervision nationale, et avec le soutien d'un cabinet de conseil externe Oliver Wyman. Les banques seront soumises à un «examen exhaustif» de leur comptes, qui inclura un examen de leurs risques (liquidité, endettement, financement) et une revue de tous leurs types d'actifs au 31 décembre 2013 dont les prêts non-performants, restructurés ou leur exposition à la dette des Etats

de la région. Il sera basé sur un niveau de fonds propres de 8%, composé d'un ratio de solvabilité Tier 1 de 4,5% associé à un matalas de protection de 2,5%, plus 1% supplémentaire pour tenir compte du risque systémique représenté pour le système par les banques d'importance significative.

Outre ces deux étapes, les banques de la zone euro seront soumises à de nouveaux tests de résistance pour déterminer leur capacité de résistance à des chocs importants, qui seront menés «en étroite coopération» entre la BCE et l'EBA et dont les résultats seront communiqués ultérieurement.

Ces examens ont trois objectifs, souligne encore la BCE. Il

BIOCARBURANTS: L'Argentine va porter plainte contre l'UE devant l'OMC

L'Argentine a annoncé mardi son intention de porter plainte contre l'Union européenne (UE) devant l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) dès l'entrée en vigueur de taxes anti-dumping contre les importations de biocarburants argentins, approuvées mardi par les Européens. «L'ampleur du préjudice qui provoquera cette mesure protectionniste à une industrie qui se développait de manière dynamique et novatrice ne permet pas d'autre option» que le recours à l'OMC, a précisé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Les pays de l'UE ont approuvé mardi la proposition de la Commission européenne de taxer très sévèrement les producteurs argentins et indonésiens de biocarburants, accusés de dumping et déjà soumis à des taxes provisoires sur le Vieux continent. La Commission envisage d'imposer une taxe comprise entre 22% et 25% aux importations de biodiesel argentin, contre 8% en moyenne actuellement. L'entrée en vigueur est prévue le 28 novembre. Les industriels argentins démentent de leur côté tout dumping et dénoncent «un protectionnisme». «L'application de cette mesure provoquerait l'effondrement de l'industrie argentine de biodiesel, et aurait des répercussions sur toute la filière soja, car l'Argentine fabrique son biodiesel à partir du soja», avait alerté récemment la Chambre argentine des biocarburants (Carbio).

Le cours des trois dernières années, les exportations de biodiesel argentin ont atteint en moyenne 1,5 million de tonnes, mais celles-ci devraient être divisées par trois en 2013 et pourraient être nulles en 2014, selon les professionnels du secteur. L'Argentine est le premier producteur mondial de biodiesel, fabriqué à base d'huile de soja, avec une production de 2,5 millions de tonnes en 2012 (1,8 milliard de dollars), dont 1,6 à l'export, devant l'Indonésie et la Malaisie qui élaborent un biodiesel à base d'huile de palme.

VENEZUELA
Le gouvernement vénézuélien s'attend à une croissance de 4% en 2014

Le gouvernement de Caracas s'attend à une croissance du Produit intérieur brut (PIB) vénézuélien de 4% en 2014, légèrement supérieure aux 2 ou 3% attendus cette année, selon le projet de budget présenté mardi au Parlement. L'économie du Venezuela, très dépendante du pétrole dont elle détient les plus fortes réserves de la planète, a enregistré une forte décélération cette année avec une croissance retombée à 1,6% au premier semestre contre 5,6% au premier semestre 2012. Le gouvernement vénézuélien a présenté mardi un projet de budget en hausse de 39,4% pour 2014, basé sur l'hypothèse d'un baril de pétrole à 60 dollars, a indiqué le ministre des Finances Nelson Merentes devant le Parlement. L'estimation est conservatrice, le baril de brut vénézuélien approchant actuellement les 100 dollars. L'inflation et la pénurie de biens de première nécessité restent les points noirs de l'économie vénézuélienne.

Le «grand défi» pour 2014 sera d'augmenter la production de ces biens de consommation courante (alimentation, produits pour la maison, etc.), a ainsi reconnu le ministre des Finances. Entre septembre 2012 et septembre 2013, la hausse des prix a atteint le niveau record de 49,4%, contre 20,1% en 2012, soit le chiffre le plus de toute l'Amérique latine. Le gouvernement de Caracas espère toutefois un ralentissement et a basé ses hypothèses budgétaires sur une inflation comprise entre 26 et 28% en 2014. Ce projet de budget doit maintenant être approuvé par le Parlement d'ici à la mi-décembre.

TUNISIE

Les imams tunisiens fustigent le gouvernement pour son incapacité

Les imams tunisiens ont déploré mardi l'exacerbation des pressions exercées par les salafistes sur les cadres religieux fustigeant le gouvernement transitoire, conduit par le mouvement islamiste Ennahda, pour son incapacité à contrer la montée de l'extrémisme religieux.

Le secrétaire général du syndicat tunisien autonome des cadres de mosquée Fadel Achour a dénoncé la montée des violences ciblant les cadres religieux, du fait de salafistes extrémistes, et l'ingérence de parties étrangères à l'institution religieuse dans leurs affaires. Il a déploré les dérapages enregistrés dans les mosquées à travers les discours extrémistes prônant la division et les rancœurs.

Le journal tunisien *Echourouk* a rapporté citant le même intervenant que certains imams ont décidé d'accomplir la prière du mort pour exprimer leur indignation face à l'échec du gouvernement conduit par Ennahda à freiner l'avancée de l'extrémisme religieux.

Le syndicat des cadres religieux tunisiens avait critiqué le ministère des affaires religieuses incapable de contrôler des centaines de mosquées politisées et de faire face aux attaques d'extrémistes ciblant les imams.

BAHREÏN

Un adolescent tué dans l'explosion d'une bombe

La police de Bahreïn a annoncé mercredi qu'un jeune homme avait été tué dans un village près de Manama par l'explosion d'une bombe qu'il transportait.

Alertée sur une explosion survenue dans un bâtiment désaffecté du village de Bani Jamra, la police a découvert sur le lieu de la déflagration le corps d'un jeune de 17 ans, «recherché pour des affaires criminelles», a rapporté l'agence officielle Bna.

«La bombe a explosé alors que le jeune devait la poser dans un autre endroit», a ajouté un chef de la police, cité par l'agence Bna, indiquant qu'une arme à feu et des munitions avaient été retrouvées sur les lieux. Bahreïn est secoué depuis février 2011 par un mouvement de contestation animé par la majorité chiite qui réclame une monarchie constitutionnelle.

JAPON
Des dizaines de personnes évacuées à l'approche d'un nouveau typhon**S A N T É**
La peinture contenant du plomb, nocive pour les femmes enceintes et les enfants

Les femmes enceintes et les enfants sont exposés à de nouveaux problèmes sanitaires en raison de l'utilisation répandue de la peinture contenant du plomb et autres toxines, selon une étude publiée mardi à Nairobi.

Menée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), cette étude a révélé qu'une consommation de peinture contenant du plomb a flambé surtout dans les pays en voie de développement au détriment de la santé humaine et de l'environnement.

«La pollution au plomb est une menace environnementale émergente

qui nécessite une attention urgente. La science est clair que la peinture au plomb a un impact négatif sur la santé des femmes enceintes et des enfants», a déclaré le directeur de la division de l'évaluation de l'alerte anticipée du PNUE, Peter Gilruth.

«Nous devons sensibiliser aux dangers pour l'environnement et la santé que représente le plomb dans la peinture.

La législation devrait être renforcée pour assurer que le plomb ne puisse être utilisé dans la production de peintures», a insisté M. Gilruth.

Au niveau mondial, 30 pays ont déjà éliminé l'utilisation de peinture contenant du plomb, alors que d'autres tentent de modifier leurs lois et politiques domestiques pour atteindre cet objectif.

**Le Niger en tête des pays ayant réduit la mortalité infantile**

Le Niger est en tête des pays qui ont réduit de la manière la plus drastique et la plus équitable la mortalité infantile depuis 1990, révèle une étude publiée mercredi par l'ONG Save the Children.

Parmi les 10 pays qui ont le mieux réussi à réduire le nombre d'enfants de moins de cinq ans décédant de causes qui auraient pu être évitées figurent aussi le Libéria, le Rwanda, l'Indonésie, Madagascar, l'Inde, la Chine, l'Egypte, la Tanzanie et le Mozambique. L'autre extrémité de la liste, on trouve Haïti, la Papouasie Nouvelle-Guinée et la Guinée équatoriale.

La mortalité des moins de cinq ans reste élevée au Niger mais elle a été réduite de deux tiers, passant de

326 pour 1.000 en 1990 à 114 pour 1.000 en 2012. Pour parvenir à ce résultat, le Niger, pourtant un des pays les plus pauvres de la planète, a instauré un système de soins gratuits pour les femmes enceintes et les enfants et des programmes de nutrition.

L'étude porte sur 75 pays, les plus atteints par la mortalité maternelle et infantile. Elle mesure non seulement les progrès réalisés mais si ces progrès ont bénéficié à toutes les régions et toutes les classes sociales du pays et s'ils sont durables parce que soutenus par une volonté politique.

De ce point de vue, souligne le rapport, les avancées réalisées dans des pays comme le Bangladesh et le Cambodge sont précaires

car inégales. En Afrique subsaharienne, qui concerne la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans, ces inégalités entre enfants riches et pauvres se sont en fait aggravées entre 1998 et 2008, selon l'étude.

Quatre millions d'enfants auraient pu ainsi être sauvés si les progrès de la lutte contre la mortalité infantile avaient été répartis de manière équitable, souligne l'ONG. «Souvent, les enfants les plus pauvres sont délaissés et dans les cas extrêmes, leur situation empire», souligne Patrick Watt, directeur de campagne pour Save the Children. «Les dirigeants mondiaux doivent garantir que tous les enfants aient une chance égale de survivre». Parmi les objectifs du Millénaire pour le

développement fixés par l'ONU en 2000 figure une réduction de deux tiers de la mortalité infantile d'ici à 2015. Selon l'étude, 25 pays ont d'ores et déjà atteint cet objectif dont certains parmi les plus pauvres (Bangladesh, Ethiopie, Liberia, Malawi, Népal, Tanzanie) et plusieurs autres sont en passe d'y parvenir (Cambodge, Guinée, Mozambique, Niger, Rwanda).

Les progrès ont été «sans précédent» depuis un demi-siècle, souligne Save the Children: en 1960 la mortalité infantile en Afrique était de 27%, contre moins de 10% aujourd'hui. Mais «il ne faut pas relâcher les efforts car chaque jour 18.000 enfants de moins de cinq ans meurent de causes évitables».

ONU

La surpopulation carcérale s'apparente à une forme de torture

La surpopulation dans les prisons s'apparente à une forme de mauvais traitement, voire de «torture», a estimé mardi le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Juan Mendez.

«Le recours excessif à l'emprisonnement est une des principales raisons de la surpopulation carcérale, qui débouche sur des conditions s'apparentant à des mauvais traitements, ou même une forme de torture», a-t-il affirmé en présentant son dernier rapport devant l'Assemblée générale de l'ONU. «La population carcérale

augmente sur les cinq continents», a-t-il noté en rappelant qu'elle atteint aujourd'hui environ 10 millions de personnes. «C'est un fardeau financier très lourd pour les Etats (...) avec un impact négatif sur les conditions de détention». M. Mendez a plaidé pour une révision des règles internationales minimales fixées par l'ONU pour le traitement des détenus, qui datent de plus d'un demi-siècle. Ces règles, a-t-il dit, «sont obsolètes dans certains domaines», voire contredisent des textes sur les droits de l'homme. Ainsi, a-t-il re-

levé, ces règles ne prévoient pas spécifiquement «l'interdiction absolue de la torture et d'autres formes de mauvais traitements». Il a aussi estimé que les règles devraient être révisées de façon à «réglementer l'utilisation de la détention à l'isolement» et à interdire totalement cette forme de détention pour les mineurs, les handicapés mentaux et les femmes enceintes. L'application des règles devrait aussi être «étendue à tous les lieux de privation de liberté», dont les hôpitaux psychiatriques et les commissariats de police.

Des dizaines de personnes ont commencé à être évacuées mercredi de l'île japonaise d'Oshima, au sud de Tokyo, à l'approche d'un nouveau typhon suivant celui qui avait dévasté l'île il y a une semaine.

Selon des responsables sur l'île, où 30 personnes sont mortes et 15 disparues depuis le passage du typhon Wipha, un premier groupe d'une cinquantaine de personnes, dont beaucoup de gens âgés, a embarqué à bord d'une vedette ra-

pide à destination de Tokyo, à 120 km plus au nord. Trois autres personnes ont été évacuées par un hélicoptère militaire. Les évacuations par mer devaient se poursuivre jeudi. Le typhon Francisco, jugé «très puissant» par les météorologues, est attendu dans la région de Tokyo à la fin de cette semaine.

En 1986, toute la population d'Oshima, alors environ 10 000 personnes, avait été évacuée lorsque le volcan de l'île avait fait éruption.

CINÉMA

«El Djinn» de Yasmine Chouikh primé à Bagdad

Le court métrage de fiction « El Djinn » (Le génie) de la réalisatrice algérienne Yasmine Chouikh a reçu le premier prix du concours des réalisatrices arabes organisé lors 5e Festival international du film de Bagdad tenu récemment, ont annoncé les organisateurs.

Sorti en 2010, «El Djinn» était en compétition avec «Mollement un samedi matin» (2011) de Sofia Djemaa et le documentaire «Post 9/11: Fear, Anger and Politics» (Peur, colère et politique) de la journaliste

algéro-candienne Nadia Zouaoui, parmi 10 autres œuvres cinématographiques, en provenance de plusieurs pays arabes. Le court métrage primé relate l'histoire d'une jeune femme de la localité de Taghit dans la région, wilaya de Bechar qui doit, en trois jours, échapper au «Djinn», un mauvais génie qui hante son village. A sa sorti «El Djinn» avait reçu le prix de la fédération russe des critiques de cinéma au Festival du film islamique de Kazan (république du Tatarstan). Crée en 2005, le Festival international du film de Bagdad ambitionne d'être un carrefour cinéma-



tographique ouvert sur le monde et tourné vers la défense des causes de la liberté, de la justice sociale, des droits de la femme et plus généralement des droits humains, par le biais du 7e art.

HOMMAGE

La bibliothèque principale de Tizi-Ouzou sera baptisée du nom de Mohammed Arkoun

La bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Tizi-Ouzou sera baptisée du nom du grand penseur, philosophe, historien et islamologue Algérien, Mohammed Arkoun, a annoncé mardi le wali de Tizi-Ouzou. Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, organisée à la maison de la culture, M. Abdelkader Bouazghi a expliqué qu'il s'agit d'une décision prise conjointement par lui-même et la ministre de la Culture Mme Khalida Toumi afin de rendre hommage à cette «grande personnalité algérienne qui a marqué de ses idées la pensée moderne.» Cette décision répond au souci de pérenniser la pensée de Mohamed Arkoun, un enfant de la localité d'Ath Yenni, «humaniste et militant actif du dialogue entre les religions, les peuples et les hommes», a ajouté le chef de l'exécutif. Pour sa part, le directeur de la culture, M. Ould Ali El Hadi, a observé que «baptiser cette structure au nom de Mohammed Arkoun est une forme de reconnaissance à son travail, à son dévouement pour la culture et à son apport considérable pour les

sciences humaines.» La bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, qui sera réceptionnée au premier trimestre de l'année 2014, a été «conçue dans une optique d'ouverture de la pensée et du savoir, et portera donc l'emblème de la pensée engagée en faveur de la paix», a ajouté ce responsable. Mohammed Arkoun est né le 1er février 1928 à Taourirt Mimoun (Ath Yenni). Après des études primaires dans son village natal, puis secondaires dans la wilaya d'Oran, il étudia la philosophie à la Faculté d'Alger.

Il poursuivra ses études supérieures à la Sorbonne à Paris (France) où il sera agrégé en langue et en littérature arabes en 1956, et docteur en philosophie en 1964.

Il fut, entre autres, professeur émérite d'histoire de la pensée islamique à la Sorbonne (Paris III), et enseigna l'islamologie appliquée, discipline qu'il a développée dans diverses universités européennes et américaines. Il plaide pour un islam repensé dans le monde contemporain et récusait «toute manipulation des textes religieux à des fins idéologiques», insistait-il.

PROJECTION

«Titi», premier film de Khaled Barkat, projeté à Alger

Le long métrage de fiction «Titi», première œuvre du cinéaste Khaled Barkat, qui relate les péripéties d'un enfant égaré qui grandit dans la rue, a été projeté à la presse lundi à Alger. Le scénario entièrement en arabe dialectal, signé Khaled Barkat, relate huit ans de la vie du petit Toufik surnommé «Titi», joué par Adem Messili, qui échappe à la surveillance de ses parents, incarnés par Malika Belbey, qui a bien servi son personnage, et Mustapha Laribi, un peu moins imprégné et plus effacé.

En suivant un chiot, Titi atterrit dans une famille cupide, dont le père - un rôle campé par Aziz Deggia qui revient au grand écran après une longue absence - le réduit pratiquement à l'esclavage. Pour échapper à son sort, le jeune garçon prend

la fuite et se retrouve à la rue où il rejoint une bande d'enfants errants et minés par la drogue, alors que de son côté sa mère, Zakia, sombre peu à peu dans une dépression aggravée par un décès survenu dans la famille. A ce stade du film, le réalisateur introduit un second niveau de narration pour s'attaquer au personnage du père de Titi qui, poussé par une cupidité démesurée, drogue son épouse et tente de la faire interner pour s'accaparer de ses biens. Interviennent alors, de nouveaux personnages : deux médecins, incarnés par Aziz Boukrouni et Abdellkader Djeriou qui flairent l'arnaque du mari, un ancien policier (Ahmed Benaïssa) chargé de piéger ce denier et le gérant d'un Hammam, joué par Mohamed Arselan Lou-



rari, un vieux monsieur qui prend Titi sous son aile et lui apprend à lire et à écrire.

Si le jeu des enfants ayant incarné Titi et ses amis était «expressif, sincère et spontané», le dialogue attribué au jeune héros du film et quelque peu inapproprié, vu l'âge de Titi.

Du point de vue technique, le travail de Allal Yahiaoui qui a assuré la direction de la photo et de Khaled Barkat, également auteur de la bande originale du film, est de meilleure facture. Avec Titi, Khaled Barkat fait son entrée dans le monde du cinéma en tant que scénariste et réalisateur, après une première expérience en tant qu'acteur dans «La Cittadelle» (1988) de Mohamed Chouikh et une carrière de chanteur et musicien dans les années 1980.

D'une durée de 100 mn, cette fiction a été coproduite par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et «Studio Dirah» avec le soutien du Centre national de cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca) et celui du ministère de la Culture.

CONDOLÉANCES . . .

Demain, vendredi, cela fera quarante jours que le regretté Dr Salah Mouhoubi nous a quitté, rappelé à Dieu. Le défunt était titulaire de deux doctorats d'Etat, en sciences politiques et en sciences économiques. Il a travaillé pour son pays dans des institutions financières et à la Présidence de la République. Il était fort connu pour sa disponibilité à répondre à chaque fois qu'il était sollicité par la presse écrite, la radio nationale ainsi que la télévision pour fournir des éclairages sur les différents événements liés aux relations internationales et à la politique interne dans ses différentes composantes, notamment, dans le domaine économique.



Le Docteur Salah Mouhoubi nous a quitté au moment où ses éclairages sans complaisance, toujours appréciés auraient été très utiles à la veille d'échéances politiques très importantes qui attendent notre pays. Assurément, son départ constitue une grande perte pour l'Algérie, pour tous ceux qui sont friands d'analyses fines, et pour tous ses amis, et ceux là sont fort nombreux. Son départ constitue une grande perte pour sa famille, pour sa femme Saadia, sa fille Sabrina, sa petite fille Céline (sa « copine »), son gendre ainsi que sa mère.

Qu'Allah le tout puissant accorde au défunt sa sainte miséricorde et l'accueille dans son vaste paradis

LITTÉRATURE

Les œuvres d'Isabelle Eberhardt revisitées à Aïn Sefra



Les œuvres littéraires de la romancière et journaliste Isabelle Eberhardt (1877-1904) ont été revisitées lors d'une rencontre culturelle organisée dimanche au centre culturel d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, à l'initiative de l'association culturelle Safia Kettou, en coordination avec celle des amis d'Eberhardt.

Initiée dans le cadre de la commémoration du 109ème anniversaire de la mort de cette figure littéraire, cet événement culturel, auquel ont pris part des hommes de lettres et chercheurs universitaires locaux, vise à mettre en valeur de nombreux aspects de son patrimoine littéraire et culturel. M. Belaïradj Boudaoud, universitaire de Béchar, a, dans son intervention, présenté la personne d'Isabelle Eberhardt comme faisant partie intégrante de la mémoire de l'Algérie, et évoqué les rapports de la défunte avec la culture islamique et sa contribution à la mise en relief des aspects spirituels et humains des musulmans. Le même responsable a également évoqué la vie et l'œuvre de cette écrivaine qui a défendu, à travers ses correspondances et écrits journalistiques, les valeurs arabo-amazighes en Afrique du Nord, et a soutenu la lutte et les résistances populaires algériennes, dont celle de Cheikh Bouâmama contre l'occupation française. Il a souligné, par ailleurs, l'importance de cette rencontre pour la valorisation de la personnalité et du riche patrimoine légué par cette femme, dont la vie demeure enveloppée de moults mystères. «Elle a appris le Saint Coran et la langue arabe, s'est reconverte à l'Islam, s'est intégrée dans la société et a défendu les résistances populaires contre le colonialisme français», a souligné le conférencier.

Plusieurs thèmes liés aux aspects de la vie de cette écrivaine, son attachement à l'Algérie où elle s'est installée et son répertoire sur les traditions culturelles des régions qu'elle a visitées, ont été particulièrement évoqués par les participants. Des intervenants, universitaires de Naâma et Sâïda, ont également passé en revue les écrits d'Isabelle, notamment sa description de la vie des tribus algériennes et des massacres qu'elles ont endurées de la part des forces coloniales sous le sous commandement du général français Léauté dans la région d'Aïn Sefra et le Sahara dans le Sud de l'Oranie. Le riche patrimoine littéraire, poétique et ses visites de découvertes, légué par cette romancière d'origine européenne a été largement abordé par les chercheurs, à cette occasion.

Tout savoir sur le cannabis

Que ressent-on quand on fume ? Que risque-t-on ? Nous avons les réponses à vos questions.

C'est quoi au juste ?

Cannabis est à l'origine le nom latin de chanvre. Il désigne aujourd'hui le chanvre indien, plante psychotrope aux feuilles allongées et crémelées. Son principe actif est le Delta 9-Tetra-Hydro-Cannabinol, soit le THC dont vous avez déjà peut-être entendu parler. C'est ce THC qui agit sur le système nerveux et modifie les perceptions et sensations.

On trouve le cannabis sous des formes différentes (huile, herbe et résine). On lui donne d'ailleurs toutes sortes de noms : marijuana, ganja ou beuh pour l'herbe ; haschisch, shit ou chichon pour la résine. En France, le cannabis se consomme le plus fréquemment sous forme de résine. La pâte, brune, noire ou beige, est chauffée à l'aide d'un briquet pour en détacher quelques miettes. Celles-ci sont mélangées avec du tabac et le tout est roulé dans une feuille de papier à cigarettes.

Quels sont les effets ?

Tout dépend bien sûr de la quantité consommée. Les effets sont aussi variables d'un contexte à l'autre et d'une personne à l'autre. En règle générale cependant, les bouffées plongent le fumeur dans un état de détente et d'euphorie. Le haschisch trouble ses perceptions (il peut être plus sen-



sible à la musique par exemple) mais ne provoque pas d'hallucinations, contrairement à d'autres drogues. Avec un «joint», on peut à tort se sentir plus lucide et plus vif d'esprit. En réalité, le cannabis altère nos capacités de raisonnement, réduit nos facultés de concentration, de mémoire et nos réflexes.

Si l'alcool peut rendre impulsif et agressif, le «hasch» est plutôt associé à l'apathie et la mollesse. L'expérience peut parfois tourner au «bad trip» – quand on a trop fumé ou que l'on ne se sent pas trop bien à la base – et laisser un mauvais souvenir. Au registre des effets désagréables : tremblements, vertiges, sueurs froides, nausées, sensation d'étouffement... et même crise d'angoisse parfois.

A quel âge commence-t-on ?

A 17 ans, un adolescent sur deux déclare avoir déjà fumé du cannabis. En moyenne, c'est à 15 ans que les jeunes essaient pour la première fois. Les garçons commencent plus tôt que les filles. A 17 ans, un ado sur cinq consomme du haschisch plus de dix fois par an. Plus d'un sur dix fume plusieurs fois par semaine. Le phénomène touche aujourd'hui toutes les classes sociales.

Cannabis : il augmente les risques de schizophrénie

Les ados qui fument du cannabis auraient plus de risques de souffrir de maladies mentales et de développer une forme de schizophrénie à l'âge adulte.

Au printemps dernier, une étude canadienne montrait que la consommation de cannabis chez les adultes était souvent liée à l'apparition de troubles mentaux comme la dépression, l'anxiété ou les troubles bipolaires. Une nouvelle étude, américaine cette fois, vient la corroborer en montrant que les adolescents exposés au cannabis ont plus de risques de développer à l'âge adulte des troubles mentaux, comme la schizophrénie, que ceux qui n'en ont jamais consommé. « Certains adolescents ont une prédisposition génétique aux maladies mentales. Chez ces ados, la consommation de cannabis est particulièrement dangereuse car elle est l'élément qui déclenche la maladie » explique le Dr Asaf Keller, de l'Ecole de médecine du Maryland, qui a dirigé cette étude. Pour ces recherches, le Dr Keller a exposé des jeunes souris pendant 20 jours à la marijuana, avant de les sevrer. Mais il s'est aperçu



qu'une fois adultes, le cerveau des souris était toujours endommagé et qu'elles souffraient de troubles mentaux divers. « L'adolescence est la période la plus critique pour la consommation de cannabis. C'est à cet âge que les effets sur le cerveau sont les plus importants, et ces effets seront irréversibles à l'âge adulte » ajoute le scientifique.

Un risque qui s'ajoute à la liste déjà longue des effets nocifs provoqués par l'usage de cannabis : risque accru d'accident vasculaire cérébral, de cancer du poumon, ou encore état dépressif.

La consommation de cannabis pourrait provoquer des troubles psychotiques

La consommation de cannabis pourrait favoriser les troubles psychotiques, selon une étude menée par des chercheurs européens en 2011, publiée dans le British Medical Journal.

Les résultats démontrent ainsi que les patients exposés au cannabis ont plus de risques de développer ce type de troubles que ceux qui n'en ont jamais consommé. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont suivi quelque 1.923 personnes âgées de 14 à 24 ans pendant un peu moins de 10 ans. Résultats, le taux d'incidence des troubles psychotiques était de 31% chez les individus exposés au cannabis au bout de 3,5 années, contre



seulement 20% chez les patients non exposés. Le taux est passé à 14% chez les personnes exposées après 8 années de suivi, contre 8% chez les patients n'ayant pas consommé de cannabis.

« Les résultats mettent en évidence une association entre exposition au canna-

bis et persistance des troubles psychotiques. Une étude antérieure avait déjà montré qu'une consommation régulière de cannabis pouvait augmenter le risque de psychose à long terme », concluent les principaux auteurs de l'étude.

Un risque accru d'AVC chez les fumeurs

Consommer du cannabis doublerait les possibilités d'avoir un accident vasculaire cérébral selon une récente étude néo-zélandaise. Un risque qui s'ajoute à la liste déjà longue des effets nocifs provoqués par l'usage de cette drogue dite «douce».

Schizophrénie, cancer du poumon, infarctus... On sait déjà que la consommation de cannabis favorise de nombreuses pathologies. Désormais on peut en rajouter une supplémentaire : le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Deux fois plus de risque
Ce sont des chercheurs néo-zélandais qui ont révélé cette découverte lors de la conférence internationale de l'American Stroke Association. Ils ont mené pour cela la première étude de cas sur un lien possible entre cannabis et AVC.

«Le cannabis est généralement perçu comme ayant peu d'effets indésirables graves, mais cette étude suggère que ce n'est pas le cas», avance le Dr Alan Barber de l'Université d'Auckland, l'auteur principal de l'étude.

Les chercheurs ont réalisé des tests d'urine pour déceler la présence de cannabis chez un premier groupe de 160 patients âgés de 18 à 55 ans hospitalisés pour un AVC. Ils ont réalisé les mêmes tests chez 160 autres patients ayant été admis à l'hôpital pour un autre problème de santé afin qu'ils servent de groupe témoin. Les tests ont été positifs chez 25 des membres du premier groupe (16%) contre 13 du groupe témoin (8%) soit un ratio de 2,3.

Une action liée aussi au tabac ?
Le Dr Barber a ainsi pu établir un lien plausible de cause à effet entre la consommation de cannabis et le risque d'accident vasculaire cérébral. On sait que la prise de cannabis joue sur le système cardio-vasculaire. A faible dose, elle entraîne une augmentation du rythme cardiaque et de l'hypertension. A forte dose, les effets sont inverses.

Le Dr Barber note toutefois qu'il faut poursuivre les recherches pour valider ces conclusions. En effet, 24 des 25 patients victimes d'AVC qui ont été testés positifs au cannabis sont également des fumeurs de tabac. «On ne pouvait pas distinguer l'effet du tabac de celui du cannabis, mais ce que nous pouvons dire, c'est que un mode de vie qui inclut la consommation de cannabis semble doubler le risque d'accident vasculaire cérébral», souligne le Dr Barber.

LES VRAIS DANGERS DU CANNABIS

On les exagère parfois. On les minimise d'autres fois. C'est pourquoi une bonne mise au point s'impose : quels sont les véritables dangers du cannabis ?

Gare à l'accident !

L'accident de la route est le premier risque encouru. Comme l'alcool, le cannabis enivre. Prendre sa voiture ou conduire son deux-roues alors que l'on a consommé du haschisch est donc dangereux. «Le fumeur ne maîtrise plus ses gestes et ses réflexes, mais, tout comme le buveur, il est parfaitement convaincu qu'il «assure», écrit le Dr Daniel Marcelli dans «Qu'est-ce que ça sent dans ta chambre ?». En conséquence, «tout parent qui sait – parce qu'il en a déjà parlé – que son ado fume régulièrement doit se montrer très vigilant sur l'usage du deux-roues», poursuit le psychiatre. Il faut aussi savoir que les mélanges alcool-cannabis multiplient de beaucoup les risques d'accident et ce «même si l'alcool a été consommé en petite quantité», peut-on lire dans la brochure «Cannabis : les risques expliqués aux parents». Celle-ci est téléchargeable sur le site de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt).

Le danger : augmenter sa consommation

La plupart des ados fument durant quelques mois puis s'arrêtent là. Ils tentent l'expérience par curiosité ou pour copier les autres et mieux s'intégrer au groupe. Il n'empêche que les parents doivent rester attentifs pendant toute cette période. En revanche, il arrive que certains jeunes passent d'une consommation occasionnelle à régulière, voire très régulière.

«Aux effets euphorisants du cannabis s'ajoutent alors une coupure progressive avec la réalité, des difficultés de concentration et d'apprentissage et une perte de motivation», écrit le Dr Philippe

Jeammet» dans «L'adolescence». Le jeune «s'éloigne de ses centres d'intérêt habituels, se désocialise et manifeste une indifférence inquiétante qu'il justifie de façon plus ou moins cohérente».

Une consommation journalière de cannabis est alors souvent la conséquence d'une souffrance. «Il faut faire la différence entre l'ado qui «tire une taffe» dans une fête et celui qui fume pour anesthésier son mal de vivre», insiste le Dr Daniel Marcelli au chapitre «Des consommations très différentes d'un ado à l'autre».

Peut-on devenir dépendant ?

«En cas de consommation régulière de cannabis, le cerveau se met à fonctionner différemment et le consommateur s'habitue à l'effet qu'il produit en lui, indique la Mildt. S'il arrête (ou diminue de façon sensible), certains désordres peuvent survenir : un stress accru,

à s'endormir.» Il est aussi courant que s'installe «un état dépressif qui perdure pendant plusieurs semaines». «Quand le besoin de cannabis est devenu quotidien, quand cette substance est indispensable pour dormir ou pour se sentir mieux, on peut dire qu'une dépendance s'est installée», estime le Dr Daniel Marcelli mais le cannabis ne provoquerait pas de dépendance physique immédiate, à la différence de l'alcool, du tabac et des opiacés (héroïne, cocaïne, crack...). Concernant une éventuelle escalade, il est en fait très rare qu'un consommateur de cannabis finisse par devenir dépendant de drogues plus dures. Mais le risque existe en cas de difficultés sociales, psychologiques ou familiales.

Le haschisch peut-il provoquer des troubles psychiques ?

C'est un débat de spécialistes toujours d'actualité. «Rien n'est établi même s'il semble que la

consommation de cannabis accélère bien le déclenchement du trouble mental», précise le Dr Daniel Marcelli.

On parle ici de psychoses et plus spécifiquement de schizophrénie. «Les causes de la schizophrénie sont encore mal connues, elles sont sûrement multiples, poursuit-il. Il est donc aussi vain de vouloir ériger le cannabis en unique coupable que de vouloir le disculper.» A une autre échelle, le cannabis peut aussi faire naître de l'anxiété et favoriser un épisode dépressif.

Y a-t-il des risques de cancer ?

Selon de récentes études, le cannabis serait plus nocif encore que la cigarette. «La fumée du cannabis contient plus de substances cancérogènes que celle du tabac : elle est donc toxique pour le système respiratoire et peut favoriser le cancer du poumon, comme de la gorge», affirme pour sa part la Mildt.

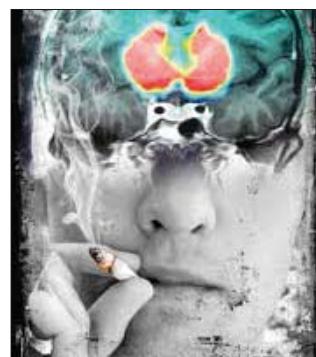
Le cannabis aggraverait les maladies mentales

Alors que de plus en plus de pays autorisent le cannabis à usage thérapeutique, comme récemment la République Tchèque, une étude canadienne affirme que le cannabis aggraverait les maladies mentales.

Les personnes atteintes de maladies mentales sont 7 fois plus susceptibles de consommer du cannabis chaque semaine, selon les chercheurs du Centre canadien de toxicomanie et de santé mentale qui ont analysé les données américaines portant sur 43 000 répondants. Les scientifiques ont ainsi pu évaluer le lien entre consommation de cannabis et diverses maladies mentales comme la dépression, l'anxiété, la toxicomanie, les troubles liés à l'alcool et les troubles de la personnalité. Les résultats de

l'étude ont montré que les personnes déclarant une multi-consommation hebdomadaire de cannabis présentent des taux élevés de maladie mentale, dont des troubles bipolaires de la personnalité et autres toxicomanies. Les personnes atteintes de maladie mentale sont 10 fois plus susceptibles d'avoir une dépendance au cannabis puisqu'ils sont 4% à être accros contre 0,4% chez les personnes sans maladie mentale. De plus, la consommation de cannabis semble aggraver les symptômes.

Cette étude canadienne corrobore les résultats d'un autre projet de recherches mené par le British Medical Journal l'année dernière qui concluait sur des liens entre la consommation de cannabis et le développement de troubles psychotiques.



L'ÉPOPÉE D'UN GRAND HOMME

«Roland Miette ou le serment de «Bouy el glalil»

Par Amar Belkhodja (♦)

Le conseiller général de l'UDMA, qui défend les intérêts de la petite paysannerie algérienne la plus démunie, va s'attirer les pires ennuis de la part des représentants de la grosse colonisation du Sersou dont le ténor n'est autre qu'Armand Viniger, conseiller général lui aussi et président des Associations agricoles à Tiaret. Armand Viniger, originaire de Sougueur, était fonctionnaire des contributions diverses avant de se convertir en colon. Cet anti-juif, anti-Arabe, antinationnaliste et anticomuniste fera une carrière politique fulgurante.

Versatile dans ses appartenances politiques, Viniger était connu pour ses accointances avec le régime de Vichy. Au conseil général du département d'Oran, il violente avec haine et mépris tout élément qui oserait se dresser contre les intérêts de la grosse colonisation. Celle des hauts-plateaux est connue pour sa puissance et son influence sur la politique départementale et gouvernementale. Roland Miette de l'UDMA compte désormais parmi les cibles principales que l'ancien admirateur de l'hitlérisme jure d'abattre.

L'ami des paysans de Zemmora est alors ingénieur des services agricoles de l'arrondissement de Tiaret. Une fois, Viniger refusera de participer aux travaux d'une commission administrative à laquelle Roland Miette était convié dès qualité pour émettre son avis technique. L'ancien agent du fisc voulait désigner un ingénieur agricole de son choix. Roland Miette n'est pas homme à se laisser

faire. Il répond aux insultes de Viniger dans les colonnes d'*«Égalité»*: «C'est ce monsieur qui entend me donner des leçons de civisme ! Un peu palot ce citoyen pour prétendre imposer sa loi. Fantoche du colonialisme, épouvan-tail pour les peureux, guignol pour les plus sensés, tel est l'homme qui s'attribue le droit de désigner les fonctionnaires de son choix à la bienveillante attention de l'administration supérieure, et entend exiger que sa volonté soit respectée. Il oublie ses votes de confiance à Pétain lorsqu'il appartenait à la délégation départementale.» (*Égalité* du 11 juillet 1947). Armand Viniger, comme c'est la nature de tous les fascistes, usera des mensonges et de la calomnie pour porter atteinte à la personnalité de Roland Miette. Cette fois, il demande carrément la révocation de l'ingénieur agricole sous menace de faire publier un document compromettant qu'il impute à Roland Miette, lequel aurait déclaré en février 1943: «De ce boubir d'islam, il eût fallu avoir la prudence d'exterminer la race infecte, d'ut-on pour les besoins de la main-d'œuvre importer une humanité négroïde.»

De tout temps et en tous lieux, les individus enclins au fascisme accablent leurs adversaires politiques de mensonges, de calomnies, de cabales pour salir leur honneur en espérant les discréder auprès de leurs amis et sympathisants. Telle fut et sera l'arme des lâches quand ils ne sont pas de taille à se battre loyalement. Quant à Roland Miette, «Bouy El Glalil», il se trouvait à cette époque aux côtés des miséreux algériens qu'il a choisi d'assister.

Il parcourait de jour comme de nuit le territoire de sa circonscription pour secourir les populations algériennes que la famine déci-

mait. Aux côtés de deux de ses amis algériens, il se déplaçait de douar en douar, collectant quelques maigres excédents de grains qu'il distribuait aux milliers de malheureux, traqués par la faim.

Voilà un homme au cœur noble qui combattait la misère des autres en apportant à ses frères arabes un réconfort moral et une assistance matérielle, appelant à la solidarité et à l'entraide. C'est à cette même époque, en février 1943, que Ferhat Abbas publia son Manifeste auquel Roland Miette adhéra sans hésitation.

«Adhésion spontanée et jamais reniée à une charte raisonnable et hautement humaine», affirmait Roland Miette avec foi et sincérité, convaincu de l'amitié réciproque qui le liait à la population algérienne et à ses camarades de l'UDMA qui se solidarisaient avec lui en soutenant avec force que «si Miette est menacé, notre parti l'est aussi. Et notre parti, il faut qu'on le sache, rendra coup pour coup et renforcera sa solidarité pour protéger l'un de ses militants des plus purs». (*Égalité* du 25 décembre 1947).

D'ailleurs, dans son élan d'indignation face aux agissements bas et mesquins de la grosse colonisation à travers son représentant Viniger, Roland Miette, fier de son appartenance à l'UDMA, prête serment au parti de Ferhat Abbas avec les accents d'un homme sincère et en parfaite harmonie avec son idéal :

«Je jure la fidélité à la charte le Manifeste, «Je jure fidélité à mon parti.

«Je jure de consacrer tous mes instants de liberté à la défense des intérêts des musulmans et du peuple algérien. Seuls les musulmans peuvent juger et apprécier mes actes et mes écrits politiques et seuls, ils sont maîtres

et je dénie à quiconque n'est musulman ni ami des musulmans, le droit de me juger sur le plan politique». Zemmora et les Hauts-Plateaux gardent le souvenir d'un Français aux vertus honorables. Le souvenir d'un homme qui a combattu les inégalités et qui se mit au service des faibles que le colonialisme livra au dénuement et aux incertitudes des lendemains, Roland Miette ne croit pas justement à la pérennité d'un tel système. Et quand il nous parle du colonialisme, ce sont des sentences prophétiques qu'il nous propose : «Que les nations colonialisées retardent l'échéance fatale dite de «sécurité» et de «souveraineté» par la maintien de l'ignorance aussi longtemps et aussi fortement que nous le voyons, par la corruption permanente d'une élite attachée aux disciplines d'un régime dont elle tire honneur et profits, ce n'est là qu'un épisode de la lutte désespérée d'un régime qui veut se maintenir ...

Le régime colonial, quoi que l'on fasse pour le prolonger, périsse ! Et sur ses ruines s'établira un régime nouveau où la liberté et la justice seront une réalité.» (*La République algérienne* n° 176 du 6 mai 1949).

Roland Miette restera sans doute, pour l'histoire du mouvement national, un symbole, un espoir pour cette minorité européenne qui rêvait d'une Algérie fraternelle, de ce qu'elle aurait pu être si le colonialisme français n'y avait pas semé les (mauvaises) graines des préjugés raciaux, en séparant les communautés pour mieux assouvir la boulâme des cent seigneurs. (*Mouvement national des hommes et des repères*,

Ed. Alpha - Alger 2008.
A. B.

Juillet de mes 20 ans

Juillet de nos vingt ans. Juillet de nos espérances et de nos ambitions. La fin des souffrances. Beaucoup sont rentrés du maquis ou libérés des prisons. D'autres ne sont pas rentrés. Khaled, mon cousin, est mort au maquis. Un ancien bagarreur. On l'appelait «Boudra». Il défiait n'importe qui, même les plus âgés que lui. Il était devenu célèbre dans toute la ville pour son terrifiant coup de tête. Le propriétaire du cinéma Rex, un certain Zekri, garda une bonne quinzaine de jours les traces du coup de tête de Khaled, un martyr de la témérité.

En 1961, refusant de se rendre aux harkis, il marcha sur eux avec une grenade. Il fut abattu par des troupes zélés et inconscients. Cela se passait dans la région de Rahouia. Khaled avait à peine vingt ans. Kouider, mon autre cousin, âgé lui aussi d'une vingtaine d'années, fut tué lors des manifestations populaires du 8 janvier 1961. Il ne voulait pas céder l'emblème national aux soldats français. Mohamed, dix-huit ans, mon troisième cousin, est tué dans un accrochage avec l'armée française. A peine adolescent, il combattait déjà dans les rangs de l'ALN. Un autre cousin, Noureddine, et son épouse Fatima, mariés au maquis, sont libérés de prison en même temps que mes deux frères Ahmed et Ouadah. Ils avaient tous les quatre, combattu dans les kaiabat de l'ALN. Ma mère pleura de joie leur retour après avoir pleuré de douleur lorsque l'OAS tenta de faire sauter la prison d'Oran en janvier 1962. Elle avait cru que tous les prisonniers y avaient péri.

Une si longue et meurtrière lutte contre le colonialisme allait-elle se terminer par des combats fratricides ? Ça me faisait tellement mal au cœur que j'étais absent des fêtes populaires de ce juillet explosif. Je fuyais la ville et son brouhaha. J'optais pour l'ermite et la méditation. Talmaya était ma seule chance. Une petite ferme où ma sœur Mama venait toujours nous accueillir au bord d'une sanguine qui ne désechait jamais. Plusieurs fois je m'y rendais à pied. Dix kilomètres, ce n'était pas tellement rebutant. Et puis, c'était un juillet de mes vingt ans. C'est-à-dire celui de la vigueur. Un juillet de bruit, de joie, de frictions. Tout le monde dansait ; tout le monde chantait. C'était l'extase, la victoire. Mais pour moi, la fête était imparfait. C'est drôle, j'attendais depuis longtemps ce jour et au lieu de le fêter, je prends mes livres, mon transistor et pars à la campagne où je trouve un asile de chaleur humaine et d'affection auprès de ma sœur Mama. Une deuxième mère. C'est si beau d'avoir deux mères. Son couscous, arrosé de lait de vache qu'elle me servait tous les soirs, me revigorait. C'était juillet de la brise matinale.

Toutes les aubes, j'empruntais un sentier envahi de broussailles pour aller puiser l'eau d'une source si fraîche qui n'a jamais tarie. On l'appelait Ain-Benabdallah. Je rentrais après cette randonnée matinale pour avaler un bol de café au lait avec des morceaux de m'bessé (galette épaisse faite de grosse semoule). Mama, très affectueuse, me gavait et m'entourait de toutes les gentillesses. Je dormais à la belle étoile. C'était si beau. De temps à autre, je fixais le bouton de mon poste sur la fréquence de la chaîne nationale. A Alger, c'était l'effervescence. Tous les matins, mon poste diffusait les chansons de Sid Ahmed Agoumi, composées par Mohamed Iguerbouchène, le peuple ne perdait pas pied. Il tenait à fêter le juillet de l'indépendance, le juillet de la fin d'une lutte qui nous a coûté tant de sacrifices, le juillet des retrouvailles.

Dans toutes les villes, les demeures s'emplissaient tous les soirs. Une communion indescriptible. Les anciens détenus racontaient avec une foule de détails les conditions de leur séjour dans les prisons et dans les camps de concentration. Les anciens maquisards relataient les exploits, les combats. Tout le monde écoutait les récits interminables, captivants. Les mémoires étaient si fraîches, les coeurs si purs, la solidarité si rassurante. Les mères et les veuves de chouhada venaient s'informer auprès des compagnons d'armes.

Des années durant, on ne jurait que par le sang des martyrs. Puis c'est le drame. Il y a peu de temps, on a déterré leurs restes pour les brûler. Qui ? Ma blessure de juillet n'est pas encore guérie. J'ai si mal pour mes mères de chouhada et mes sœurs, veuves de chouhada. Juillet de mes vingt ans, mon élan buta contre l'obstacle. J'abandonnais les bruits de la ville et j'allais trouver refuge chez ma sœur Mama, ma seconde mère. Elle, au moins, savait me donner son cœur, pur, naïf, intarissable de générosité. Ma sœur Mama, c'est une vie vierge. Complètement vierge. Elle n'est jamais sortie de son «trou». Elle n'a jamais eu cette chance de voir du «monde», quelques morceaux de cette immense patrie, méconnue. Elle ne connaissait que Talmaya et de temps en temps, le bain maure de la ville. Elle a passé toute sa vie à traire les vaches, à pétrir le pain, à laver le linge, à souffler dans un four traditionnel, à aider son époux dans les champs. Mama, modeste, hospitalière, est peu exigeante de la vie. La mort me l'a prise un jour de 1975. Elle est partie pour toujours avec le juillet de mes vingt ans, emportant tout Talmaya avec elle, mon lieu de refuge et de pèlerinage dans mes moments de détresse, de dégouts et de désespoir.

Mama, comme tant d'autres paysannes de notre vaste pays,



n'a pas eu la part de bonheur qu'elle méritait. Toutes ces paysannes avaient abrité les djounoud de l'ALN. Elles avaient pêtri, lavé, cuisiné, soigné et chanté du beau melhoun, l'épée de Novembre. Elles n'ont rien demandé à personne. Elles continuaient à vivre, humblement, dignement. La fiche communale ? C'est quoi encore cette curieuse trouvaille qui a compartimenté notre peuple, contingenté nos combattants entre le premier et deuxième collège ?

Personne n'est plus revenu sur les lieux de combat pour réchauffer le cœur des paysannes et des paysans, pour entretenir la flamme du patriotisme et remémorer les luttes intenses contre la féroce de l'armée coloniale. Puis trente ans s'écoulèrent. Tel un éclair d'orage, juillet 1992 me surprit dans mes cinquante ans avec des cheveux blancs et des débuts de rhumatismes si inévitables dans les hauts-plateaux. Juillet 1992 me surprit avec une tristesse au cœur. On ne jure plus : «Haq dem Echouhada». L'amnésie, un mal très dur à supporter. (*Mouvement national - Des hommes et des repères* - Ed. Alpha. Alger, 2008).

A. B.

SOUDAN - SOUDAN SUD

Ban Ki-moon salue la tenue d'un sommet entre les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué mardi la tenue le même jour d'un sommet entre le président soudanais Omar el-Béchir et le président du Soudan du Sud Salva Kiir.

Le chef de l'ONU se réjouit également de la décision des deux dirigeants d'accélérer la création effective d'une zone frontalière démilitarisée et sécurisée (SDBZ) à la mi-novembre, a indiqué son porte-parole dans un communiqué.

M. Ban se félicite de l'intention annoncée des deux présidents d'accélérer la mise en place de l'administration d'Abyei, le Conseil d'Abyei et le service de police d'Abyei, a-t-il poursuivi.

«Le secrétaire général a appelé les deux pays à reprendre d'urgence les consultations sur la mise en œuvre de la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine en 2012, visant à déterminer le statut final d'Abyei, et a appelé les dirigeants communautaires d'Abyei à s'abstenir de toutes initiatives unilatérales qui pourraient accroître les tensions dans la région d'Abyei», a-t-il ajouté.

Le président soudanais Omar el-Béchir est arrivé mardi à Djouba, la capitale du Soudan du Sud, afin d'assister à un sommet avec son homologue sud-soudanais Salva Kiir pour discuter des solutions à des



problèmes importants concernant les deux pays. Selon un communiqué conjoint rendu public à la fin des pourparlers, les deux parties ont convenu d'accélérer la délimitation de la ligne zéro qui donnera lieu à la mise en place à la mi-novembre d'une zone démilitarisée et sécurisée dans la région frontalière, et vont œuvrer ensemble à empêcher le soutien au

groupes armés et leur hébergement. Abyei, zone contestée et riche en pétrole, est le théâtre de tensions depuis la mort au mois de mai de Kual Deng Majok, chef de la tribu Dinka Ngok, et de deux de ses compagnons dans des affrontements entre la tribu Misirya et les soldats du maintien de la paix de la Force intérimaire de sécurité de l'ONU à Abyei.

SÉNÉGAL

Report confirmé des élections locales au Sénégal pour le mois de juin prochain

La décision de reporter au mois de juin prochain les élections locales au Sénégal, prévues initialement en mars 2014, a été confirmée par le président Macky Sall qui recevait en audience, mardi à Dakar, des responsables des formations politiques formant la coalition présidentielle.

Le président sénégalais qui a procédé au lancement officiel des concertations avec les partis politiques et la société civile au sujet de la réforme baptisée «Acte 3 de la Décentralisation», a fait partie de son engagement «de rester dans l'année 2014 et de proposer un décalage de trois mois. Le temps de présenter le texte de

la réforme à l'Assemblée nationale et donc d'apporter les nécessaires changements qui y sont inhérents».

Il a, en outre, réitéré son engagement à «respecter strictement les dispositions» de la Cédéao, suivant lesquelles aucune réforme électorale ou territoriale ne peut se tenir dans les six mois précédant des élections.

Des «exigences méthodiques» et le souci de respecter les normes nationales et communautaires en matière électorale, fondent la segmentation de cette réforme, sachant que sa mise en œuvre intégrale aurait amené à un report d'une année, a expliqué

le président sénégalais, faisant observer que ses préoccupations «ne sont autres que techniques». Et M. Sall de poursuivre que dans l'histoire du Sénégal, les élections locales ont toujours été reportées, plaidant en faveur d'un consensus national fort doublé d'une dynamique solidaire pour l'aboutissement de l'acte 3 de la Décentralisation.

Pour rappel, le Premier ministre Mme Aminata Touré avait déjà évoqué dans une interview accordée, il y a quelques semaines, à une radio privée étrangère, la possibilité d'un éventuel report de ce scrutin. Un ajournement motivé par la volonté d'avoir plus de temps pour la mise en œuvre de la réforme «Acte 3 de la Décentralisation», devant ériger les départements en collectivités locales et faire des communautés rurales des «communes rurales».

«Nous envisageons un léger retard, pas plus de trois mois. C'est pour permettre justement la mise en place de ce qu'on appelle l'Acte 3 de la décentralisation. On passerait du mois de février au mois de mai ou juin, c'est tout. Et je pense que l'objectif de la réforme vaut bien que l'on repousse de trois mois les élections locales», avait déclaré Mme Touré.

LIBYE

2 morts dans des affrontements à Tripoli

Des affrontements armés ont éclaté à l'ouest de la capitale libyenne Tripoli mardi, faisant deux morts et une personne grièvement blessée, rapporte l'agence Chine nouvelle citant un responsable libyen. Selon le député Mustafa al-Triki, un groupe des forces de sécurité s'est affronté avec des miliciens armés à Gilad, quelque 80 km à l'ouest de Tripoli, après que ces derniers aient enlevé dix civils à Zawiya (30 km de Gilad), le village où la capture a eu lieu.

M. al-Triki a indiqué que «les forces de sécurité ont ouvert le feu sur les miliciens, après plusieurs tentatives pour les convaincre à libérer les otages», ajoutant que «le calme est revenu après que les forces libyennes ont réussi à libérer tous les civils enlevés et se sont retirées».

Commentant la sécurité dans la région, M. Al-Triki a dit que la situation est «très mauvaise» et que «la criminalité est en hausse», notant qu'après la chute de l'ancien régime, environ 200 meurtres ont été enregistrés. Ces meurtres étaient principalement dus à des conflits sur des drogues ou des conflits tribaux.

NIGERIA 37 combattants de Boko Haram tués dans le nord

Au moins 37 combattants de Boko Haram sont morts lundi dans une frappe aérienne et terrestre coordonnée de l'Armée de terre et de l'Armée de mer du Nigeria, a indiqué mardi un porte-parole de l'armée. Les troupes au sol, en collaboration avec les forces aériennes, ont lancé une attaque combinée contre le camp d'insurgés à Alagarno, dans l'est de l'Etat de Borno, lui-même situé dans le nord-est du pays, faisant au moins 37 morts parmi les insurgés tandis que beaucoup d'autres se sont enfuis avec des blessures par balle, a déclaré le capitaine Aliyu Danja, porte-parole de l'armée nigériane, aux journalistes à Maiduguri, capitale de l'Etat.

«Selon les informations disponibles, les troupes de la 7^e division de l'Armée nigériane ont lancé une attaque contre le camp de Boko Haram situé à Alagarno», a déclaré M. Danja. Cette opération, entamée lundi, impliquait un assaut terrestre et aérien des troupes de la 7^e Division en conjonction avec le Groupe composite 79 de l'armée de l'air nigériane à Maiduguri, et s'est soldée par la destruction du camp des terroristes. Quelque 37 terroristes au total ont été tués sur place et de nombreux autres se sont enfuis avec des blessures par balles, a déclaré M. Danja.

L'armée a récupéré des armes et des munitions et détruit trois véhicules opérationnels ainsi que de nombreuses motos appartenant aux insurgés dans ce camp.

Selon lui, les troupes de la division de l'armée ont entamé des patrouilles intensives autour de la zone pour retrouver et détruire les autres éléments de Boko Haram pour leurs actes terroristes.

Ce raid de l'armée est survenu à peine 48 heures après que plus de 20 personnes ont été tuées par des membres présumés de Boko Haram dans l'Etat de Borno.

Mardi dernier, l'armée nigériane a annoncé la mort de 40 combattants de Boko Haram dans l'Etat de Borno lors d'opérations contre les insurgés, qui tentaient selon les allégations de mener des attaques coordonnées dans trois villes reculées à Bama, Gwoza et Pulka.

APS

MOZAMBIQUE

Un ex-groupe rebelle refuse le retour à la guerre et demande un retrait de l'armée

L'ex-groupe rebelle mozambicain «Renamo» a promis de ne pas lancer de représailles après l'attaque de sa base par l'armée, mais demande aux troupes gouvernementales de s'y retirer, a indiqué mardi un négociateur devant la presse.

«La Renamo réaffirme qu'elle ne veut pas un retour à la guerre», a déclaré Lourenço do Rosário, négociateur indépendant qui assure la liaison entre le pouvoir et les ex-rebelles.

«La Renamo ne va pas riposter à l'attaque des troupes gouvernementales, mais demande que le chef de l'Etat retire ses troupes de la zone, de façon à ce que le leader de l'opposition (chef de la Renamo) Afonso Dhlakama puisse continuer à diriger ses forces», a-t-il ajouté.

Mardi, des éléments isolés de la Renamo, agissant de leur propre initiative, ont attaqué un poste de police dans le centre du pays, sans faire de victimes, laissant craindre une intensification

des accrochages. Le porte-parole de la Renamo, Fernando Mazanga, a admis que des ex-rebelles étaient à l'origine de l'attaque, mais assuré qu'ils avaient agi sans ordres.

Lundi soir, les ex-rebelles de la Renamo avaient dénoncé un accord de paix datant de 1992, qui avait mis fin à 16 ans de guerre civile, après l'attaque des forces gouvernementales contre leur base dans le centre du pays.

RUSSIE

Poutine accuse les «courants radicaux islamistes» de vouloir affaiblir la Russie

Le président russe Vladimir Poutine a accusé mardi dans un communiqué ce qu'il a qualifié de «courants radicaux islamistes» de vouloir affaiblir la Russie et d'y semer la discorde, et ce au lendemain d'un attentat commis par une kamikaze et qui a fait six morts dans le sud de la Russie.

«Certaines forces politiques utilisent l'islam ou plutôt ses courants radicaux (...) pour affaiblir notre Etat, pour créer en Russie des zones de conflits dirigés de l'extérieur, pour semer la discorde entre différents groupes ethniques, au sein de la communauté musulmane, pour enflammer des sentiments séparatistes dans les régions russes», a déclaré M. Poutine, cité dans un communiqué du Kremlin.

«Actuellement, les tensions entre l'Occident et le monde musulman augmentent, et certaines personnes tentent de tirer profit de cette situation, de jeter de l'huile sur le feu. Mais je voudrais vous dire : nous n'y avons aucun intérêt», a ajouté le président russe, au cours d'une rencontre avec des chefs religieux musulmans à Oufa (1.500 km à l'est de Moscou) à l'occasion du 225^e anniversaire de la création de la direction religieuse centrale des musulman russes.

Six personnes ont péri et une trentaine d'autres ont été blessées lundi à Volgograd (sud de la Russie) dans un attentat commis par une femme kamikaze originaire du Daguestan, république instable du Caucase russe, qui s'est fait exploser dans un autobus rempli d'étudiants.

Des attentats ont visé la Russie depuis 1999, et plusieurs d'entre eux ont été commis par des femmes kamikazes, armes privilégiées de la rébellion tchétchène.

Cette rébellion a notamment revendiqué un double attentat suicide en mars 2010 dans le métro de Moscou (40 morts) et un autre à l'aéroport Moscou-Domodedovo en janvier 2011 (36 morts).

Après la première guerre de Tchétchénie (1994-1996), le conflit a débordé hors des frontières de cette petite république pour se transformer au milieu des années 2000 en un mouvement armé actif dans tout le Caucase du Nord.

CHINE - ANGOLA
Les deux pays vont renforcer leur coopération militaire

La Chine et l'Angola ont décidé mardi de renforcer la coopération entre les forces armées des deux pays.

Les forces armées chinoises et angolaises maintiennent depuis longtemps des échanges amicaux et une coopération pragmatique, a indiqué le ministre chinois de la Défense nationale, Chang Wanquan, lors de sa rencontre avec le chef d'état-major général des Forces armées angolaises, Geraldo Sachipengo Nunda, actuellement en visite en Chine.

La Chine qui entretient son amitié traditionnelle avec l'Angola est prête à promouvoir la collaboration bilatérale et la coopération militaire, a assuré M. Chang, qui est également conseiller d'Etat.

M. Nunda a précisé pour sa part que son pays accordait «une grande importance au développement des relations militaires avec la Chine et était prêt à renforcer la coopération dans ce domaine».

SYRIE

Fabius: La réunion de Londres «positive», Genève 2 «seule solution au conflit»

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a jugé «positive» mardi la réunion des «Amis de la Syrie» à Londres, soulignant que la conférence internationale de paix sur la crise syrienne est «la seule solution au conflit».

«J'ai ressenti cette réunion comme doublement positive», a déclaré M. Fabius, précisant que les onzième pays occidentaux et arabes présents à la réunion n'avaient jamais été aussi «précis sur la préparation de Genève-2».

Le ministre des Affaires étrangères a ajouté que le rendez-vous de Londres avait aussi été «positif du point de vue de la coalition». «Nous leur avons fourni un certain nombre de réponses (...) et à partir de là, ils ont une réunion prochainement et ils prendront la décision nécessaire», a-t-il expliqué.

«Nous souhaitons que Genève-2 ait lieu, parce que la seule solution au conflit syrien est politique», a insisté M. Fabius. «Pour qu'il y ait un Genève-2 qui soit



positif, il faut qu'il y ait d'un côté des éléments du régime, pas Bachar (al-Assad), et de l'autre l'opposition modérée», a-t-il souligné. «Si on ne fait pas ça, vous aurez d'un côté le régime et de l'autre côté les extrémistes, les terroristes», a-t-il relevé. La conférence Genève-2, qui devrait réunir des responsables du régime syrien et de l'opposition en vue de parvenir à former un gouvernement de transition et mettre fin au conflit, a été à plusieurs reprises repoussée. L'opposition syrienne, très divisée, qui devait décider la semaine prochaine de sa participation, a

renvoyé sa réunion à début novembre. Au sujet de la participation éventuelle de l'Iran, Laurent Fabius a déclaré: «Nous avons une position qui est claire, qui est de dire que la condition sine qua non pour que tel ou tel pays participe, c'est qu'il accepte les règles et objectifs de Genève-2».

«Parmi ces objectifs, Genève-2 est fait pour dégager un gouvernement de transition, ayant tous les pouvoirs, (...) prenant les pouvoirs de Bachar al-Assad. Si les Iraniens acceptent expressément cet élément, à ce moment là tout peut être considéré», a-t-il conclu.

Genève II: Brahimi tiendra avec les Américains et les Russes une réunion préparatoire début novembre

Le médiateur des Nations unies et de la Ligue arabe dans le conflit syrien, Lakhdar Brahimi, va tenir à Genève le 5 novembre prochain avec des responsables américains et russes une nouvelle réunion pour préparer la conférence de paix sur la Syrie dite Genève II, a annoncé mardi l'ONU.

Cette réunion préparatoire «sera suivie le même jour par une réunion incluant les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité» (France, Royaume-Uni, Chine), a précisé le porte-parole de l'ONU Martin Nesirky.

M. Nesirky n'a pas donné de précision sur le niveau de représentation. Plusieurs réu-



nions préparatoires de ce type ont déjà eu lieu à Genève, La Haye ou New York, généralement au niveau de vice-ministre des affaires étrangères ou secrétaire d'Etat adjoint.

Les Etats-Unis, la Russie et l'ONU s'efforcent depuis plusieurs mois de convoquer une conférence de paix sur la Syrie mais sa date a été repoussée à plusieurs reprises en raison de divergences sur la participation et les objectifs.

Les dates des 23 et 24 novembre ont été évoquées pour Genève II mais l'ONU maintient que c'est à son secrétaire général Ban Ki-moon de lancer les invitations, ce qu'il n'a pas encore fait.

GRÈCE

Le Parlement grec adopte un texte suspendant l'aide de l'Etat au parti néo-nazi

Le Parlement grec a adopté dans la nuit de mardi à mercredi un texte suspendant l'aide de l'Etat au parti néo-nazi Aube dorée, dont six députés sont inculpés pour «constitution d'organisation criminelle».

Le texte a été adopté par 235 voix sur les 300 de l'Assemblée, soit par la coalition gouvernementale droite-socialistes, et le principal parti d'opposition la Gauche radicale, Syriza. Les députés d'Aube dorée ont qualifié cet amendement «d'anticonstitutionnel» et se sont abstenu du vote en quittant la salle à la fin du débat.

Le texte prévoit «la suspension de toute aide de l'Etat à un parti dont le dirigeant (...) ou un dixième des élus sont

poursuivis pour constitution ou participation à une organisation criminelle», ce qui est le cas d'Aube dorée.

L'adoption de cet amendement s'inscrit dans le cadre de l'offensive du gouvernement contre le parti néo-nazi Aube dorée. Les autorités ont lancé une vague d'arrestations dans les rangs des militants néo-nazis après l'assassinat le 18 septembre d'un rappeur antifasciste par un membre de ce parti.

Six députés du parti sont jusqu'ici inculpés pour le crime de «constitution ou appartenance à une organisation criminelle», soit un tiers du groupe parlementaire d'Aube dorée, qui compte 18 députés.

Trois des inculpés, dont le chef du

parti Nikos Michaloliakos, sont en détention provisoire dans la prison de haute sécurité de Korydallos, située près d'Athènes. Par ailleurs, une commission parlementaire a recommandé la levée de l'immunité parlementaire d'Eleni Zaroula, épouse du chef d'Aube dorée sur la demande de la justice.

Elle avait été poursuivie pour avoir tenté au début du mois de faire passer une balle de pistolet dans les locaux de la direction de la police, où son mari avait été placé en garde à vue. A la suite de cette recommandation, un vote est prévu à l'Assemblée sur ce sujet la semaine prochaine.

ONU

Le conflit israélo-palestinien et la Syrie en débat au Conseil de sécurité

Le conflit israélo-palestinien et la crise syrienne ont été examinés mardi par le Conseil de sécurité à l'occasion de la présentation du rapport mensuel sur la situation au Moyen-Orient par le secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, M. Jeffrey Feltman.

«Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui à un moment de haute diplomatie pour le Moyen-Orient», a affirmé M. Feltman en indiquant que le Quartet (ONU, Etats-Unis, Russie et Union européenne), qui s'était réuni en septembre dernier à New York, avait réaffirmé sa détermination d'appuyer les efforts israélo-palestiniens de paix selon le calendrier défini.

Selon lui, il est encore possible «de sauvegarder la solution à deux Etats et de réaliser la vision d'un Etat palestinien viable et indépendant vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de l'Etat d'Israël».

Depuis cette réunion du Quartet, les négociateurs israélien et palestinien «ont accéléré les discussions et se sont engagés à ne pas en révéler le contenu», a indiqué le secrétaire général adjoint, mais a prévenu que malgré cette intensification des négociations, il y a eu des développements «préoccupants» sur le terrain.

«Ce sujet, il a réitéré que la poursuite de l'implantation de colonies juives était contraire au droit international et constituait une entrave à la paix.

Assurer le succès de la Conférence Genève II pour la crise syrienne

Abordant la Syrie, M. Feltman a affirmé que les progrès enregistrés sur le



dossier du stock d'armes chimiques syrien ne signifiaient pas la fin des souffrances effroyables endurées par le peuple syrien.

«Comme l'a rappelé le secrétaire général, seul un processus politique inclusif conduit par les Syriens permettra le retour à la paix», a-t-il dit, en passant en revue les efforts qui sont actuellement entrepris pour assurer la tenue de la Conférence Genève II à la mi-novembre.

Cette conférence vise à appuyer les parties syriennes dans le lancement d'un processus politique en vue d'un accord permettant de mettre en œuvre le communiqué de Genève de juin 2012 et d'établir un nouveau gouvernement transitoire doté d'une pleine autorité exécutive.

M. Feltman a exhorté «tous ceux qui veulent la paix en Syrie à ne pas se focaliser sur des actions militaires et des livraisons d'armes à l'un ou l'autre des belligérants mais plutôt à assurer la tenue et le succès de cette conférence».

Intervenant lors de ce débat, la représentante des Etats-Unis, Mme Samantha Power, a appelé de ses vœux une solution politique à la crise en Syrie, souhaitant

la tenue rapide de la Conférence de Genève II. En ce qui concerne le processus de paix israélo-palestinien, Mme Power a réaffirmé l'engagement sans failles du secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, en faveur de la reprise de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens, et a appelé les parties à s'abstenir de toute action susceptible d'entamer la confiance nécessaire aux négociations en cours. Pour sa part, le représentant russe, M. Vitaly Churkin, a souligné qu'il n'y avait pas à «tergiverser en Syrie», et a mis en garde que le conflit dans ce pays menace de dégénérer en conflit confessionnel ouvert, en faisant remarquer que les chrétiens étaient menacés d'exode et certaines localités vivaient sous le joug des islamistes.

Le représentant russe a relevé que le gouvernement syrien avait notifié sa volonté de participer à la Conférence Genève II de multiples reprises, avant d'assurer que la destruction des armes chimiques avait commencé en Syrie.

Selon lui, l'opposition syrienne doit se conformer, au même titre que le gouvernement syrien, à la résolution 2118 du Conseil de sécurité.

ESPIONNAGE Le Mexique va convoquer l'ambassadeur des Etats-Unis

Le ministre mexicain des Affaires étrangères, Jose Antonio Meade, a annoncé mardi qu'il allait convoquer l'ambassadeur des Etats-Unis à la suite des révélations sur la surveillance par les Américains des courriels de l'ex-président mexicain Felipe Calderon. «Le président Enrique Pena Nieto (...) m'a demandé de convoquer, à mon retour au Mexique, l'ambassadeur des Etats-Unis, Anthony Wayne», a déclaré M. Meade, au cours d'une conférence de presse à la mission mexicaine auprès de l'ONU à Genève où il va participer à une réunion des Nations unies. Le 5 septembre, le président mexicain Enrique Pena Nieto avait assuré avoir reçu du président américain Barack Obama l'engagement qu'il allait mettre en place une enquête sur l'espionnage dont le chef de l'Etat mexicain aurait été l'objet en 2012 alors qu'il était candidat. Mais dimanche, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* a publié une information selon laquelle l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine avait espionné les courriels électroniques de l'ex-président mexicain à partir de mai 2010 et que l'agence avait «espionné systématiquement et pendant des années le gouvernement mexicain».

Le magazine allemand a cité un document secret publié par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden, accusé d'espionnage aux Etats-Unis et actuellement réfugié en Russie.

«Aujourd'hui, et face à ces nouveaux éléments et face à une réponse (américaine, ndlr) insuffisante, et donc inadmissible, le gouvernement du Mexique tient à souligner très fermement la nécessité d'ouvrir (...) l'enquête promise par le président Obama et de l'élargir pour y inclure les dernières informations», a indiqué mardi M. Meade à Genève.

Il a également demandé à ce que cette enquête soit achevée dans un «bref délai» afin de déterminer qui étaient les éventuels responsables de ces activités d'espionnage.

L'OTAN veut avoir son mot à dire sur l'achat de missiles chinois par Ankara

Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a espéré mardi que la Turquie gardera à l'esprit le point de vue de l'alliance en cas d'accord avec la Chine sur l'achat de missiles.

«Notre position est très claire. Le choix que fait un pays des équipements militaires qu'il veut acheter relève de sa souveraineté nationale», a déclaré M. Rasmussen au cours d'une conférence de presse à Bruxelles en marge de la réunion des ministres de la Défense de l'organisation atlantique.

«Toutefois, du point de vue de l'OTAN, il est de la plus grande importance que les systèmes qu'un pays de l'Alliance souhaite acheter puissent fonctionner de concert avec des systèmes similaires présents dans d'autres pays de l'Alliance», a-t-il ajouté.

La Turquie est en négociation avec la Chine pour se doter de son premier système de défense anti-missiles à longue portée.

«Je suis sûr que la Turquie est consciente de cette position de l'OTAN ... et qu'elle en tiendra compte avant de prendre sa décision finale», a-t-il souligné. Le ministre turc de la Défense Ismet Yilmaz, avait déclaré début octobre au journal *Vatan*: «Les

Chinois nous ont offert le meilleur prix.» Les Chinois pourraient emporter ce marché évalué à quatre milliards de dollars sur lequel ils sont en compétition avec les Américains Raytheon et Lockheed Martin, le russe Rosoboronexport et le consortium franco-italien Euroarms. Membre de l'OTAN, la Turquie est un allié régional clé des Etats-Unis et a déployé sur sa frontière avec la Syrie des systèmes de missiles américains Patriot pour dissuader toute attaque en provenance de ce pays.

M. Rasmussen a indiqué que les ministres des 28 Etats membres de l'OTAN ont discuté des défenses anti-missiles contre des attaques en provenance de l'extérieur de la zone euro-atlantique.

La prochaine étape dans le système de défense anti-missiles verra «un déploiement au sol du système terrestre Aegis», en Turquie, pour la fin octobre, a révélé M. Rasmussen.

La Russie s'est opposée énergiquement aux plans de défense anti-missiles de l'OTAN craignant qu'ils ne menacent sa propre sécurité. Le ministre de la Défense russe Sergueï Choïgou devrait vraisemblablement soulever cette question mercredi lors de sa rencontre avec ses homologues de l'OTAN au sein du Conseil OTAN-Russie.

AZERBAÏDJAN

Le président remplace le ministre de la Défense

Le président d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a remplacé le ministre de la Défense, qui occupait ce poste depuis des années, par un haut responsable de l'armée dans le nouveau gouvernement dont la composition a été dévoilée mardi soir.

Safar Abiev, qui dirigeait le ministère de la Défense de cette ex-république soviétique du Caucase du Sud depuis

1996, a été remplacé par le commandant des forces de l'Intérieur, Zakir Gassanov, selon le décret de M. Aliyev, qui avait remporté une victoire écrasante à l'élection présidentielle du 9 octobre, s'assurant un troisième mandat consécutif.

Cette annonce intervient alors que plusieurs manifestations de protestation contre la forte mortalité dans l'armée azerbaïdjanaise, essentiellement hors

combats, ont eu lieu cette année en Azerbaïdjan et ont été réprimées par les autorités.

Deux autres ministres (Agriculture, Travail), impliqués notamment dans un scandale de corruption, ont également été remplacés.

Ilham Aliyev a prêté serment samedi pour un troisième mandat après sa victoire à la présidentielle.

CHINE - INDE Pékin et New Delhi s'entendent sur l'apaisement de leurs tensions frontalières

La Chine et l'Inde ont conclu hier à Pékin un accord de coopération militaire censé atténuer les risques d'une brusque aggravation de leur conflit frontalier.

Peu de détails ont filtré sur cet accord signé en présence du Premier ministre indien Manmohan Singh et de son homologue chinois Li Keqiang. Mais il intervient quelques mois après une brusque poussée de tension dans la zone himalayenne dont les deux géants asiatiques se disputent la souveraineté.

Ce compromis va «aider à maintenir la paix, la tranquillité et la stabilité dans nos zones frontalières», a dit Li Keqiang. L'accord est notamment censé inclure des mesures pour améliorer la communication entre les deux armées.

Ceci afin d'éviter que ne se reproduise la crise qu'avait provoquée l'incursion présumée de troupes chinoises le 15 avril dans une zone reculée de l'Himalaya revendiquée par l'Inde.

Après trois semaines tendues, les deux voisins avaient fait reculer leurs troupes, puis tenté de dédramatiser l'incident. Depuis un quart de siècle, le problème frontalier entre Pékin et Delhi a fait l'objet de nombreux cycles de négociations, en vain, et les tensions restent fréquentes le long de la frontière.

APS

Programme du jeudi 24 octobre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h00 Magazine jeunesse TFou
10h55 Météo
11h00 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h35 Série réaliste Mon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h55 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm de suspense Prise au piège
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services 1001 questions santé
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière Crossing Lines 77 Inédit
21h45 Série policière Crossing Lines 77
22h40 Série policière Crossing Lines 77
23h45 Série policière Les experts : Miami 77

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h35 Multisports Côté Match
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h15 Météo 2
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial Inédit
22h15 Complément d'enquête
23h20 Magazine musical Alcaline le mag

E

07h56 Dessin animé Les Dalton
08h04 Dessin animé Les Dalton
08h17 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h40 Magazine jeunesse Ludo vacances
08h44 Dessin animé Tortues Ninja
09h11 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
09h37 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
10h03 Dessin animé Les Dalton
10h11 Dessin animé Les Dalton
10h19 Dessin animé Les Dalton

10h32 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
10h41 Série d'animation Les as de la jungle
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Magazine politique Questions cibles au Sénat
15h55 Magazine politique Sénat info
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Comédie Chouchou ?
22h35 Météo
22h38 Magazine culturel Parlons passion
22h40 Grand Soir 3
23h35 Magazine historique L'ombre d'un doute 77

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Film policier Bad Ass 7
10h05 Divertissement Clique
10h35 Comédie dramatique Magic Mike 77
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Film de science-fiction Real Steel 77
16h05 Court métrage La grosse bête
16h10 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
16h30 Série dramatique Lilyhammer 77
17h15 Série dramatique Lilyhammer 77
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique Dexter 77 Inédit
21h45 Série dramatique Dexter 77
22h35 Série humoristique Weeds 77
23h00 Série humoristique Weeds 77
23h25 Magazine musical La musicale live

M

07h45 Dessin animé La maison de Mickey
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h10 Parents par accident
10h35 Parents par accident
11h00 Série sentimentale 90210
11h45 Desperate Housewives 77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Le prince d'à côté
15h40 Série fantastique Super Hero Family
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Série policière Bones 77 Inédit
21h45 Série policière Bones 77
22h40 Série policière Bones 77
23h25 Série policière Bones

La sélection

TF1

20h50

Crossing Lines



Résumé

Sven et Sandra Liebig s'arrêtent sur l'aire de repos d'une autoroute, en direction des stations de ski polonaises. Ils sont accompagnés de leur fille Lara, 5 ans. Ivonne, une jeune Polonoise aux cheveux rouges, demande à Sven de l'emmener, mais Sandra refuse catégoriquement. Plus tard dans la soirée, la voiture de Liebig tombe en panne. Ils attendent et arrêtent le premier véhicule qui passe, Ivonne est à son bord, sur le siège passager. Le chauffeur passe son chemin. Quelques jours plus tard, le cadavre d'Ivonne est retrouvé, enterré au bord d'une autoroute allemande, et la voiture qui la transportait, abandonnée en Pologne...

2

20h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :

Sur les traces de Xavier Dupont de Ligonnes En avril 2011, les corps de cinq membres d'une même famille sont retrouvés dans une maison nantaise. Xavier Dupont de Ligonnes, le père de famille et principal suspect, est toujours introuvable. Avant sa disparition, il avait déclaré par courrier qu'il devait bénéficier d'un programme de protection des témoins aux Etats-Unis.

Afrique du Sud : les raisins de la honte

Plus de 1,5 millions de tonnes de raisins sont produites en Afrique du Sud chaque année. Dans quelles conditions sont-elles produites et récoltées ? « Envoyé spécial » a mené l'enquête.

3

20h45

Chouchou



Résumé

Chouchou, jeune Maghrébin débarqué clandestinement à Paris dans l'espérance d'y retrouver son neveu, trouve refuge chez le père Léon, chargé d'une paroisse de banlieue. Le père Léon lui trouve un emploi dans le cabinet de la psychanalyste Nicole Milovavovich, qui le charge de recevoir ses clients. Un soir, Chouchou se rend à Clichy pour y retrouver son neveu, devenu Vanessa, chanteuse romantique dans un cabaret. Il décide lui aussi de se travestir pendant ses heures libres et se fait embaucher comme « serveuse » dans l'établissement. C'est ainsi qu'il fait la rencontre de Stanislas, quadragénaire séduisant et grand habitué des lieux. Chouchou en tombe immédiatement amoureuse...

CANAL+

21h00

Dexter



Résumé

La police de Miami se penche sur le meurtre de Norma Rivera. Le patron et amant de la défunte, Ed Hamilton, devient rapidement le suspect idéal. Dexter, lui, soupçonne le fils Hamilton, un garçon étrange qui semble attiré par les scènes de crime. De son côté, Vince Masuka demande à Deb de mener des recherches sur sa préférée fille, Nikki. Le scientifique, qui s'attache peu à peu à la jeune femme, veut s'assurer qu'elle n'en a pas après son argent. Pendant ce temps, Yates kidnappe Evelyn Vogel et l'entraîne de force dans l'une de ses villas. Dexter et Deb unissent alors leurs forces pour essayer de retrouver la neuropsychiatre...

M1

23h40

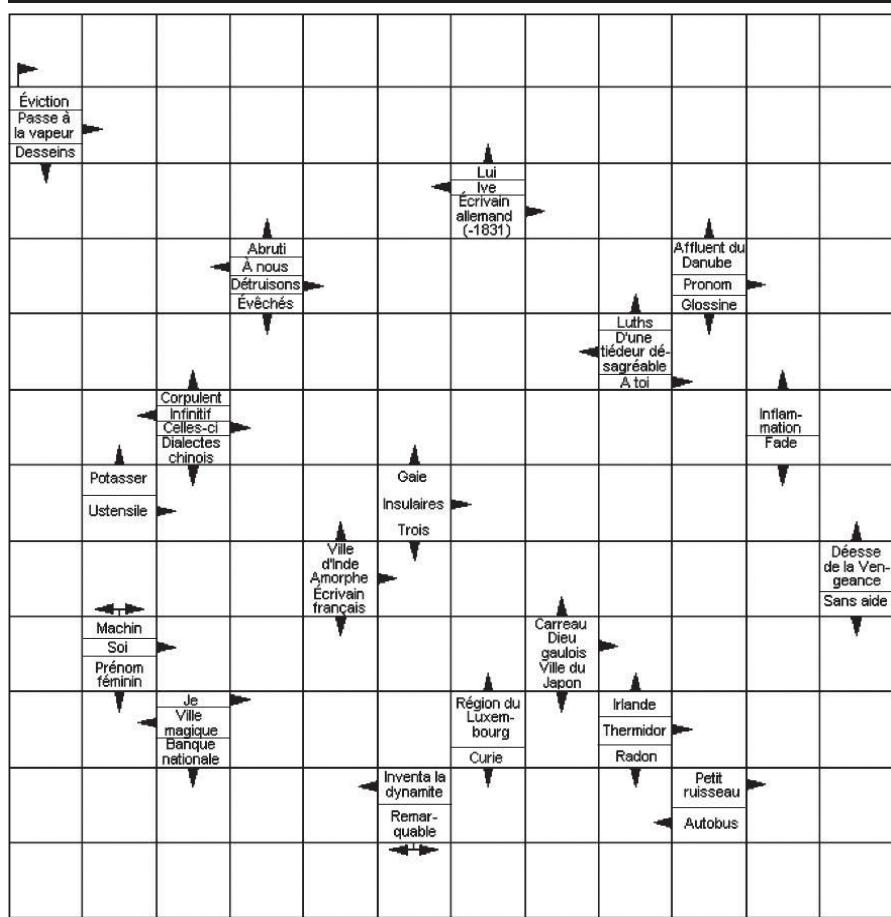
Bones



Résumé

Le corps d'une jeune femme a été retrouvé dans un bâtiment désaffecté. L'équipe du Jeffersonian identifie la productrice d'une émission de télévision, « Le Tribunal des citoyens », mettant en scène des procès à sensation et présentée par l'excentrique juge Trudy. En marge de son travail, Brennan a du mal à admettre que sa fille ait été accusée d'avoir mordu une autre enfant. Elle est bien déterminée à prouver son innocence. Hodgins, lui, tire parti de tous les appareils ultra perfectionnés dont il dispose pour recréer la sauce piquante si spéciale de Finn...

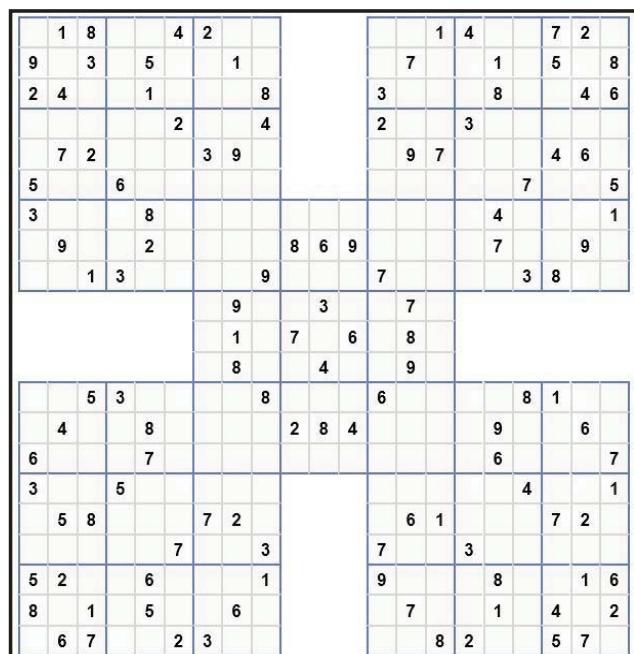
Mots fléchés n°408



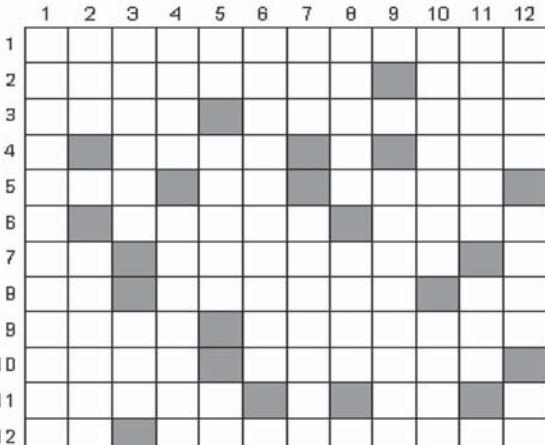
Samouraï-sudoku n°408

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°408



Horizontalement :

- Changement d'une forme en une autre
- Pareil - Très court
- Jeune fille - Jeunes hommes entretenus
- Choisit - Obtenu
- Pour ouvrir une serrure - Charpente du corps - Table pour débiter la viande
- Affection qui produit la toux - De la famille des équidés (plur.)
- Fleuve d'Italie - Filtres magiques
- Américum - Petit papier collé sur une copie pour signaler une modification - Mammifère
- Femelle d'un chien de chasse - Qui a rapport à l'os cubital
- Affluent du Danube - Etendus d'eau stagnante
- Tissu - Du verbe avoir
- En matière de - Incendiées

Verticalement :

- Place sous le contrôle d'une commune
- École nationale d'administration - Passées sous silence
- Produire des sons aigus - Conjonction
- Groupe ethnique islamisé - Loge
- Molybdène - Chante à la manière des tyroliens - Eminence
- Relatif à l'orgasme
- Revenu minimum d'insertion - Eprouver une joie très intense
- Milieu des escrocs, des voleurs - Victoire de Napoléon
- Petits bâtiments
- Poète français - Région
- Qui est ivre (fém.) - Epaulé du cheval
- Crochet en forme de S - Matière carbonée noire - Coutumes

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE D'ÉCHECS

Une domination manifeste des écoles militaires

Le championnat national militaire d'échecs clôturé, mardi, à l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa (Tipasa), a été marqué par une domination manifeste des équipes échiphiles issues des écoles militaires.

Dans son allocution de clôture de cette manifestation, le général-major Méguedad Benziane, directeur du département des sports militaires au ministère de la Défense nationale (MDN), s'est félicité de la bonne organisation de cette compétition, et a rendu hommage aux équipes participantes.

La cérémonie de remise des trophées et des médailles aux lauréats de ce championnat d'échecs a été présidée par le général-major Mokdad Benziane, en compagnie du général-major Lachkham Abdelkader, directeur central des transmissions au MDN. Cette manifestation,



qui a duré deux jours, a vu la participation de 66 compétiteurs dont 19 éléments féminins, issus de 27 clubs échiphiles représentant les différentes régions et écoles militaires, ainsi que les commandements de corps et les unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Les épreuves de cette compétition se sont déroulées en individuel et par groupe, selon le système suisse basé sur l'élimination pyramidale. Par équipes, la première place, chez les hommes, est revenue à l'Ecole supérieure maritime, suivie par l'Ecole nationale de la santé militaire, et l'Ecole nationale de logistique. Chez les dames, la première place du podium est revenue à l'équipe de l'Ecole supérieure polytechnique, suivie par le service régional des sports militaires (II^e Région), et de l'équipe du

Commandement des forces aériennes.

Classement selon les résultats techniques : Individuel dames :

- 1)- Ben Soussi Meroua Faïha de l'Ecole nationale de la santé militaire.
- 2)- Oulmi Kahina du service régional des sports militaires (I^e RM)
- 3)- Laoui ram Dahbia de l'Ecole supérieure de la Marine militaire

Individuel hommes :

- 1)- Cherif Mohamed Abdallah du Commandement des forces aériennes (I^e RM)
- 2)- Saim Aissa Abdeljalil de l'Ecole supérieure de la Défense anti-aérienne du territoire (I^e RM)
- 3)- Bounagla Mohamed de l'Ecole militaire polytechnique.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION -A- (5^e JOURNÉE)
Le CRB Dar Beïda bat le NB Staouéli (77-58)

Le CRB Dar Beïda a remporté le match au sommet de la 5^e journée du championnat de Super-Division de basketball niveau A en s'imposant face au NB Staouéli (77-58), mi-temps : (37-24), mardi à Dar Beïda.

Dans les autres rencontres de cette journée, le CS Constantine champion d'Algérie en titre s'est incliné pour la deuxième fois cette saison face à l'USM Blida (48-47), alors que le GS Pétroliers, vice-champion en titre et leader du championnat s'est facilement imposé face à l'O. Batna (73-46). La prochaine journée du championnat de Super-Division de basketball niveau A est prévue samedi, avec en tête d'affiche la rencontre mettant aux prises le CS Constantine et le CRB Dar Beïda.

Résultats complets et classement:

GS Pétroliers - O. Batna	73-46	
USM Blida - CS Constantine	48-47	
US Sétif - WA Boufarik	80-68	
IRBB Arréridj - NA Hussein-Dey	73-71	
CRB Dar Beïda - NB Staouéli	77-58	

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
--, CS Constantine	8	5
--, IRBB Arréridj	8	5
4. US Sétif	7	4
--, CRB Dar Beïda	7	4
--, NB Staouéli	7	5
7. USM Blida	6	5
8. NA Hussein-Dey	5	4
--, WA Boufarik	5	4
--, O. Batna	5	4

Programme de la 6^e journée

Programme des rencontres comptant pour la 6^e journée du championnat de Super-Division de basketball niveau A et B prévue vendredi et samedi à partir de 14h00 :

Super-Division -A- : samedi:

O. Batna - NA Hussein-Dey
GS Pétroliers - USM Blida
CS Constantine - CRB Dar Beïda
NB Staouéli - US Sétif
WA Boufarik - IRBB Arréridj (15h30)

Super-Division -B- : vendredi

USM Alger - MS Cherchell (16h00)
Samedi (14h00):

CSMBB Ouargla - MT El-Eulma
ASMI Blida - COBB Oran
OMB Abbès - AB Skikda
Exempt: OMS Miliana

Classement	Pts	J
1. AB Skikda	8	4
--, OMS Miliana	8	5
--, USM Alger	8	5
4. COBB Oran	7	4
--, MS Cherchell	7	5
6. ASMI Blida	6	4
7. CSMBB Ouargla	5	4
8. OM Bel-Abbès	4	3
--, MT El-Eulma	4	4

MASTERS FÉMININ

Petra Kvitova écarte Agnieszka Radwanska



La Tchèque Petra Kvitova, n°6 mondiale, a battu mardi la Polonoise Agnieszka Radwanska, classée au 4^e rang à la WTA, 6-4, 6-4, dans la deuxième rencontre du groupe rouge du Masters féminin disputé à Istanbul. Kvitova, âgée de 23 ans, a gagné le Masters féminin il y a deux ans, en battant en finale la Belarussse Victoria Azarenka. Radwanska, 24 ans, compte quatre participations au Masters où elle a atteint les demi-finales l'an passé, y étant éliminée par l'Américaine Serena Williams. L'autre rencontre du groupe rouge disputée mardi a vu la victoire de cette dernière, n°1 mondiale, face à l'Allemande Angelique Kerber, 6-3, 6-1.

Facile victoire de Serena Williams devant Angelique Kerber



L'Américaine Serena Williams, n°4 mondiale, a facilement battu l'Allemande Angelique Kerber, classée au 9^e rang à la WTA, 6-3, 6-1, dans la première rencontre du groupe rouge du Masters féminin disputé à Istanbul. La cadette des sœurs Williams, âgée de 32 ans, a remporté à trois reprises le Masters, tournoi de fin d'année réunissant les meilleures joueuses du circuit WTA, en 2001, 2009 et 2012. Kerber, 25 ans, compte une seule participation la saison passée où elle avait concédé trois défaites en poule dont une déjà contre l'Américaine, qui mène désormais 3-1 dans leurs confrontations.

Dans le groupe rouge, l'autre rencontre de mardi verra la Polonoise Agnieszka Radwanska, 4^e mondiale, être opposée à la Tchèque Petra Kvitova, 6^e, qui a gagné le Masters féminin il y a deux ans.

Solution Samurai-sudoku N°407

2	1	9	8	5	7	6	3	4
6	3	7	6	4	2	8	9	1
8	4	6	3	9	1	7	5	2
1	7	4	9	8	6	2	3	6
6	5	3	2	1	4	9	8	7
9	2	8	7	6	3	4	1	5
3	8	1	4	7	9	6	2	6
7	9	5	1	2	6	3	4	8
4	6	2	5	3	8	1	7	9

2	3	5	1	8	7	4	9	6
9	8	4	3	2	6	7	5	1
7	6	1	9	5	4	2	3	8

1	4	9	3	7	6	8	5	2
3	2	5	8	4	1	6	9	7
6	8	7	5	9	2	4	3	1
9	6	3	1	8	6	2	7	4
5	7	4	6	3	8	1	2	9

Solution Mots Croisés N°407

DISCONTINUER
INO■MOERIS■O
SOURIRE■ETAU
TUCARD■BLEDS
III■E■AULNES
LESINER■ASPE
L■■PT■MUGIT■
ELFE■REVELER
RA■CRIME■ESE
IRMA■CEINS■V
EMU■TINTE■TE
SERPENTE■DUR

Solution Mots Fléchés N°407

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAIL■I
CELAI■EGOUT■
AN■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

COUPES AFRICAINES

Raouraoua met la pression sur les clubs algériens

S. Ben

Au mois de septembre dernier, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua avait annoncé l'annulation de la coupe arabe des clubs tout en suggérant aux clubs algériens de geler leur participation aux coupes africaines.

Et le président de la FAF avait pris ses précautions en précisant à ce moment là qu'une prochaine réunion avec les clubs prenant part aux compétitions africaines au cours de laquelle une décision de se retirer pourrait être décidée en raison de la programmation démentielle imposée par la CAF et la Fifa. Et cette réunion a eu lieu mardi dernier. Les clubs concernés par cette coupe (l'ES Sétif, le CS Constantine et l'USM El Harrach) refusent d'annuler leur participation aux coupes africaines à part l'USMH qui voudrait laisser cette décision à plus tard avec le Conseil d'administration, exigé le président de la

fédération algérienne de football (FAF) a exigé lors de cette réunion que les clubs algériens concernés par les compétitions africaines de football au titre de la saison 2013-2014 sont tenus de déposer des engagements au niveau de la Ligue du football professionnel (LFP) par lesquels il leur sera interdit de ne demander aucun report de leurs rencontres en championnat ou en coupe d'Algérie. C'est donc une forme de pression « pratique » que veut exercer le président de la FAF sur les clubs afin de se résigner à accepter sa proposition de geler leur participation en coupes africaines.

C'est lors de la réunion tenue mardi avec les présidents des clubs professionnels, que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a annoncé cette interdiction. En effet, Raouraoua avait déjà conseillé aux formations concernées, à savoir : l'ES Sétif, le CS Constantine et l'USM El Harrach, de geler leur participation en coupes africaines, du moins pour cette saison en

raison de la programmation chargée de la compétition nationale. Aussi, le président de la FAF s'est dit persuadé qu'au vu de l'état actuel du football algérien au niveau local, aucun club n'est en mesure de s'illustrer dans les épreuves africaines. En d'autres termes, la participation algérienne sur le plan continental est synonyme de perte de temps et d'argent, selon lui.

Il a également affirmé qu'il reste un grand travail à faire afin qu'un club algérien puisse gagner un trophée, tout en évoquant les multiples tracasseries auxquelles font face les présidents des clubs dans la gestion des compétitions, aussi bien sur le plan local qu'africain. Mais les présidents des clubs concernés ne sont pas sur la même longueur d'onde, puisqu'ils ont émis le vœu, au cours de la réunion de Sidi Mousa, de prendre part aux compétitions africaines de cette saison. Un temps de réflexion et de concertation leur a été alors accordé par le président de la FAF avant de trancher sur



la question. Donc bien traduite, cette « pression » du président de la FAF voudrait insinuer certainement qu'en cas de pépins en cours de route, les clubs concernés n'auront apparemment pas les faveurs du membre du bureau exécutif de la CAF. Affaire à suivre...

JS KABYLIE

6 mois de suspension avec sursis pour Hannachi

Le président de la JS Kabylie, Mohand Cherif Hannachi, a été suspendu pour six mois avec sursis pour «attitude inconvenante envers officiels» lors de la rencontre à domicile de son équipe face à l'ES Sétif (1-1) samedi dernier pour le compte de la 8^e journée du championnat de Ligue 1, indique la Ligue du football professionnel (LFP). Outre cette sanction qui prend effet à partir du 22 octobre, Hannachi

devra également s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars, précise la même source. Le président des «Canaris» était très remonté contre l'arbitre Farouk Houasnia qui l'a accusé de «partialité», tout en le chargeant par des déclarations «d'acassantes» à l'issue du match, ce qui lui a valu sa comparaison devant la commission de discipline de la LFP dimanche. La Fédération algérienne de football avait indiqué



Publicité

mardi que Houasnia a été suspendu «jusqu'à la fin de la phase aller». Il sera prochainement entendu par la commission fédérale de l'arbitrage. Par ailleurs, la JSK a écopé d'un dernier avertissement avant le huis clos suite au jet de projectiles de ses supporters au cours du même match. Une sanction à laquelle est exposé également le CAB Bou Arredjid pour le même motif suite à son match à domicile face à l'ASO

Chlef (défaite 1-3). Le joueur du CR Belouizdad, Khalil Boukreddine, exclu face au MO Béjaïa, est, lui, suspendu pour deux matches pour «cumul de cartons et contestation de décision de l'arbitre». En Ligue deux, les joueurs Nasreddine Zaâlani (AS Khroub), et Reda Boukhari (MC Saida), exclus lors du match entre les deux équipes samedi dernier (1-1), ont écopé chacun de 3 matches de suspension.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative De B.E.O
Commune de Bologhine

Service Travaux Neufs
N° 4.../STN/2013

NIF : 16061402162

AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012, modifiant et complétant le Décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant la réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bologhine, informe les intéressés que l'avis d'appel d'offres national restreint N° 03/STN/2013, paru dans les quotidiens «الايمال الجزائرية» et «DK NEWS» en date du 23/07/2013 Relative aux travaux :

- Aménagement et réhabilitation de la mosquée ERRADJA.
- Aménagement et réhabilitation de la mosquée EL IHcene.

Est déclaré infructueux, par la commission d'ouverture des plis, en date du 01/08/2013 pour la raison qu'il n'est réceptionné qu'une seule offre par les entreprises.

Et les travaux de parachèvement des 27 logements de fonction sont déclarés infructueux, par la commission d'analyse et évaluation des offres, en date du 02/10/2013 pour la raison que seulement une offre est pré-qualifiée techniquement.

DK NEWS

Anep : 546 971 du 24/10/2013

République Algérienne Démocratique et Populaire

Circonscription Administrative De B.E.O Commune de Bologhine

Wilaya d'Alger
Service Travaux Neufs
N° 10.../STN/2013

N° d'immatriculation fiscale : 16061402162

Avis D'attribution Provisoire

Conformément à l'article 49, deuxième paragraphe, du Décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 modifiant et complétant le Décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bologhine, informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national restreint n°03/STN/2013 paru dans les quotidiens : «الايمال الجزائرية» et «DK NEWS» en date du 23/07/2013 et suite à la réunion de la commission d'Analyse et Evaluation des offres tenu le 02/10/2013, relative aux Travaux Réhabilitation du Siège du Groupe EL-WIDAD S.M.A. Bologhine, ravalement du mur de façade du magasin communal et aménagement de la salle des jeux d'échec.

Les travaux sont attribués comme suit :

Opération	Entreprise	N° d'immatriculation fiscale (NIF)	Critère De Choix		
			Prix	Début de réalisation	Nombre de point/60
Travaux Réhabilitation du Siège du Groupe EL-WIDAD S.M.A. Bologhine, ravalement du mur de façade du magasin communal et aménagement de la salle des jeux d'échec.	E.T.P.B TCE GUEHAM Mounir	176182400831114	2.473.367,13	02 Mois	42,50

Tous soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission D'Analyse et Evaluation des offres peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés Conformément à l'article 114 des dispositions du Décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 modifiant et complétant le décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 546 968 du 24/10/2013

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (9^e J)**Choc palpitant à Sétif, le MC Alger veut s'offrir le «clasico» face à la JSK**

La 9^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue demain et samedi, offrira aux puristes un plateau alléchant avec le choc entre le leader, l'ES Sétif, et son dauphin, le CS Constantine, alors que le MC Alger sera au rendez-vous avec le «clasico» face à la JS Kabylie.

Les regards seront ainsi braqués vers le stade du 8-Mai 1945, où l'Entente, double tenant du titre, accueillera le CSC, invaincu depuis 24 matchs (série entamée la saison dernière, ndlr), un duel qui s'annonce palpitant et très disputé de part et d'autre. L'enjeu de cette rencontre sera de taille pour le Sétifiens, où un succès leur permettrait de conforter leur position de leader, alors que les gars de «Cirta» vont chercher à préserver leur seconde place, menacée par la JSK (3^e, 15 pts) et le MCA (4^e, 14 pts).

Ces deux dernières formations vont en dé-coudre au stade Omar-Hamadi, dans un «clasico» qui devrait tenir toutes ses promesses. Le MCA qui a renoué avec la victoire en venant à bout du RC Arbaâ (2-0), aura à cœur de confirmer son réveil face à la JSK, une équipe très difficile à manier cette saison.

Les Kabyles, tenus en échec lors de la précédente journée par l'ESS (1-1), comptent effectuer le déplacement à Alger avec la ferme intention de frapper un bon coup, et pourquoi pas revenir avec le gain du match.

Le RCA (5^e, 13 pts), le nouveau promu aux grandes ambitions, recevra la JS Saoura, qui vient de retrouver le sourire après sa victoire à Béchar face au MC Oran (3-1). Eu-



égard du bilan des coéquipiers de Hamza Zeddad dans leur jardin de Brakni, ils ne devraient pas trouver de soucis à passer l'écu de la JSS (7^e, 12 pts), très fébrile en dehors de ses bases.

L'USM Alger (6^e, 12 pts) qui avait concédé samedi dernier son deuxième revers de depuis le début saison, effectuera un voyage périlleux à Chlef pour croiser le fer avec l'ASO (8^e, 12 pts) une équipe qui a le

mel Djabour, est appelée à se «réveiller» devant le MOB, pour décrocher son premier succès, qui la fuit depuis le début de cet exercice. Le MOB, qui semble avoir retrouvé des couleurs depuis l'arrivée à la barre technique de Abdelkader Amrani, aura à cœur de battre son rival traditionnel, dans un match qui sera suivi par une affluence des grands jours. Outre le choc entre le MCA et la JSK, Alger abritera un derby intéressant entre le CR Belouizdad et l'USM Harrach.

Le CRB (10^e, 10 pts) qui reste sur une défaite à Béjaïa face au MOB (1-0), cherchera

Mohamed Amroune. Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le MC Oran (12^e, 9 pts) au CABB Arreridj (13^e, 8 pts), un rendez-vous qui devrait, a priori, revenir à l'équipe locale.

Programme des rencontres**Demain :**

CRB-USMH (17h00)

JSMB-MOB (16h45)

Samedi 26 octobre :

MCO-CABBA (18h00)

CRBAF-MCEE (15h00)

MCA-JSK (17h45)

ESS-CSC (17h45)

ASO-USMA (18h00)

RCA-JSS (15h00)

MOB (1-0), cherchera

à mettre fin à cette période de malheur, et cela passera inéluctablement par une victoire face au voisin Harrach. De leur côté, les joueurs de Boualem Charef, auteurs d'un carton plein face à la JSMB (3-0), seront certainement mis à rude épreuve par le Chabab qui va bénéficier du retour de son public, après avoir purgé le huis clos.

La lanterne rouge du championnat, le CRB Ain Fakroun (2 pts), visera sa première victoire de la saison face au MCE Eulma (9^e, 10 pts), une mission qui reste dans les cordes des coéquipiers de

Le CRB (10^e, 10 pts) qui reste sur une défaite à Béjaïa face au MOB (1-0), cherchera

Mohamed Amroune. Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le MC Oran (12^e, 9 pts) au CABB Arreridj (13^e, 8 pts), un rendez-vous qui devrait, a priori, revenir à l'équipe locale.

Programme des rencontres**Demain :**

CRB-USMH (17h00)

JSMB-MOB (16h45)

Samedi 26 octobre :

MCO-CABBA (18h00)

CRBAF-MCEE (15h00)

MCA-JSK (17h45)

ESS-CSC (17h45)

ASO-USMA (18h00)

RCA-JSS (15h00)

MOB (1-0), cherchera

Mohamed Amroune. Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le MC Oran (12^e, 9 pts) au CABB Arreridj (13^e, 8 pts), un rendez-vous qui devrait, a priori, revenir à l'équipe locale.

Programme des rencontres**Demain :**

CA Batna - ES Mostaganem

ASM Oran - WA Tlemcen

O Médéa - MSP Batna

US Chaouia - A Boussâada

MC Sâïda - USM Annaba

USM Blida - AS Khroub

USM Bel-Abbès - USMMA Hadjout

Samedi :

NA Hussein-Dey - AB Merouana

Classement :

1. USM Bel-Abbès 19 8

2. ASM Oran 17 8

3. WA Tlemcen 15 8

4. O Médéa 13 8

5. USM Blida 12 8

6. MC Sâïda 11 8

7. CA Batna 10 8

--. NA Hussein-Dey 10 8

--. A Boussâada 10 8

--. USM Annaba 10 8

11. AB Merouana 9 8

12. USMMA Hadjout 8 8

--. MSP Batna 8 8

--. AS Khroub 8 8

15. US Chaouia 7 8

16. ES Mostaganem 4 8

**ABDELMADJID TEBBOUNE
«La rénovation du stade du 5-Juillet achevée avant le 1^{er} mai 2014»**

La rénovation du stade du 5-Juillet d'Alger sera achevée avant le 1^{er} mai 2014, date du déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie, a assuré, mardi à Sidi Bel-Abbès, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

«L'opération de rénovation du stade du 5-Juillet sera achevée avant le 1^{er} mai 2014, date du déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie», a indiqué M. Tebboune à l'APS en marge de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Sidi Bel-Abbès. «Cette opération, qui a été dévolue dernièrement à mon secteur, a été entamée par une société turque en coordination avec le CTC (contrôle technique des constructions) en utilisant un scanner pour faire un balayage de toute la structure», a-t-il ajouté.

M. Tebboune a précisé qu'une fois cette opération de contrôle achevée, il sera procédé à la rénovation proprement dite du stade qui a été inauguré en 1972. Deux supporters sont décédés, le 21 septembre dernier, suite à l'effondrement d'une partie des gradins au stade du 5-Juillet, à l'occasion du derby USM Alger - MC Alger, comptant pour la 5^e journée du championnat de football de Ligue 1. Ce drame avait amené le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, à prendre la décision de fermeture du stade et de procéder à sa rénovation.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ -2013/2014**Début de la compétition samedi**

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie féminin de football, saison 2013-2014, sera donné samedi prochain avec le déroulement de la première journée de la compétition. Douze (12) clubs prendront part au championnat d'Algérie, dont le tenant du titre Affak Relizane. Les autres équipes engagées sont: JFK Khroub, AS Oran Centre, Intissar Oran, Canastel Oran, AS E Alger Centre, MOK Khroub, FC Constantine, AS Streté nationale, FC Béjaïa, USF Béjaïa et COTS Tiaret. Affak Relizane entame la défense de son titre à domicile en accueillant la formation de JKK Khroub, tandis que ASE Alger Centre se rendra à Oran pour affronter Canastel Oran.

Programme de la première journée :

Samedi 26 octobre (11h00)

Béjaïa: USF Béjaïa- COTS Tiaret

Khroub : MOKhroub- FC Constantine

Hydra: AS Streté nationale- FC Béjaïa

Relizane: Affak Relizane- JFK Khroub

Oran: AS Oran Centre- Intissar Oran

Oran: Canastel Oran- ASE Alger Centre

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (9^e JOURNÉE)**ASMO - WAT en vedette, l'USMBA sur du velours**

Le derby de l'Ouest ASM Oran-WA Tlemcen constitue l'affiche de la 9^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue demain et samedi et au cours de laquelle le leader, l'USM Bel-Abbès, devrait évoluer sur du velours en accueillant l'USMMA Hadjout.

L'USMBA et l'ASMO (2^e) sont les deux équipes les plus en forme du moment avec 4 victoires de suite pour chacune d'entre elles, les propulsant en haut du classement. Vendredi, les hommes d'Abdelkrim Bira, invaincus depuis 6 matches, partiront favoris pour ajouter trois nouvelles unités à leur escarcelle et rester ainsi en tête de la Ligue 2.

De leur côté, les gars de M'dina J'dida auront à cœur de rester sur leur lancée en accueillant le WAT de l'entraîneur Nabil Neghiz (3^e) dans un derby de l'Ouest palpitant qui promet, comme toujours, du spectacle. Auteur d'un bon début de saison, l'O Médéa (4^e) reste sur deux victoires de suite et tentera d'empocher trois autres points à l'occasion de la réception du MSP Batna qui occupe une peu reluisante 12^e place. L'autre club de Batna, le CAB, se place un peu mieux que son voisin (7^e) et ne devrait pas rencontrer trop de problèmes à domicile.

Programme de la 9^e journée**Demain :**

CA Batna - ES Mostaganem

ASM Oran - WA Tlemcen

O Médéa - MSP Batna

US Chaouia - A Boussâada

MC Sâïda - USM Annaba

USM Blida - AS Khroub

USM Bel-Abbès - USMMA Hadjout

Samedi :

NA Hussein-Dey - AB Merouana

Classement :

1. USM Bel-Abbès 19 8

2. ASM Oran 17 8

3. WA Tlemcen 15 8

4. O Médéa 13 8

5. USM Blida 12 8

6. MC Sâïda 11 8

7. CA Batna 10 8

--. NA Hussein-Dey 10 8

--. A Boussâada 10 8

--. USM Annaba 10 8

11. AB Merouana 9 8

12. USMMA Hadjout 8 8

--. MSP Batna 8 8

--. AS Khroub 8 8

15. US Chaouia 7 8

16. ES Mostaganem 4 8

Echange**terrain 180 m²**

avec permis de construire R+2 dans

coopérative à Bou

Ismaïl clôturé +

APPT F4 116 m²

clôturé avec poste de garde à Koléa contre habitation «villa»

Alger

Tél : 0550-38-63-46

CR7

PAS EN COLÈRE CONTRE ZIDANE



Cristiano
Ronaldinho n'est pas soutenu par Zinédine Zidane dans sa quête du Ballon d'Or, qu'il aimerait une nouvelle fois gagner cette année. L'ancien international tricolore a clairement fait le choix de soutenir Franck Ribéry, en affirmant qu'il aimerait le voir gagner le trophée cette saison. Des propos que n'aurait pas appréciés Cristiano Ronaldo, d'après la presse espagnole, qui évoquait aussi des tensions entre les deux Madrilènes. Cristiano Ronaldo, en conférence de presse, a confié : « J'ai toujours respecté les opinions des gens. Je travaille pour m'améliorer, pour mon club. Je crois que j'ai toujours eu un niveau élevé au cours de ces six dernières années. Je ne suis pas obsédé par les récompenses individuelles. Si je remporte le Ballon d'Or, tant mieux. Sinon, je continuerai à travailler pour mon club. Je suis heureux et c'est le plus important. »



Guardiola honore Gotze



« Gotze est un joueur incroyable. Il est intelligent et habile dans la surface de réparation. Il a juste besoin de plus de temps. Il est sur la bonne voie. Il a juste besoin de quelques matches pour être à son meilleur niveau » a déclaré Guardiola en conférence de presse.



Mertens satisfait

Vainqueur de Marseille, Naples a rejoint Arsenal et le Borussia Dortmund en tête du groupe F. Le milieu de terrain belge, Dries Mertens, s'est satisfait que son équipe l'emporte en respectant les consignes de Rafa Benítez. « Je suis content d'avoir gagné ici. Le coach nous avait dit que Marseille avait beaucoup perdu ces derniers temps et qu'il fallait mettre la pression dès le début du match. C'est ce qu'on a fait, s'est réjoui Dries Mertens, le milieu de terrain belge de Naples, au micro de Canal + à l'issue de la victoire du club italien à Marseille (2-1). On a bien joué face à une équipe qui a tout de même de bons joueurs. J'ai entendu que Dortmund avait gagné, donc tout le monde a six points. C'est dommage pour nous mais bon, on va jouer deux matchs sur trois à Naples. On verra, j'ai confiance. »



CHELSEA : KHEDIRA SERAIT D'ACCORD...



A en croire les informations de *AS*, Sami Khedira aurait déjà un pied à Chelsea... Le milieu de terrain défensif du Real Madrid, sous contrat jusqu'en juin 2015 en Espagne, aurait déjà donné son accord aux Blues et à leur entraîneur, José Mourinho, pour rejoindre les bords de la Tamise en janvier prochain. L'international allemand de 26 ans viendrait ainsi épaisser un entrejeu londonien où Michael Essien a perdu de sa superbe et où John Obi Mikel ne figure pas parmi les priorités.

Llorente : « Il y a eu un réel intérêt du Real Madrid »



Quelques mois après son arrivée à la Juventus de Turin, Fernando Llorente pourrait être amené à changer d'air lors du prochain mercato. L'attaquant espagnol fait le point sur l'intérêt du Real Madrid, qui a tenté de le recruter par le passé. Arrivé à la Juventus de Turin lors du mercato estival, Fernando Llorente ne parvient toujours pas à s'imposer au sein de la Vieille Dame, avec laquelle il n'a disputé que cinq rencontres de Serie A (pour un but). Interrogé par *AS*, l'international espagnol a fait le point sur sa situation, et évoque notamment l'intérêt du Real Madrid à son égard.

